

# L'INFORMATEUR



## Corsica Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 29 octobre au 4 novembre 2010 - N° 6336 - 59<sup>ème</sup> année



AJACCIO

### MARIE-JEANNE NICOLI

DU SERVICE CULTUREL :  
UN PROGRAMME ALLÉCHANT



#### ZOOM

Nuciola di Cervioni, reconnaissance de la variété et nouveau produit gustatif



#### UNIVERSITÀ

Rencontre avec deux jeunes diplômés en alternance aujourd'hui chefs d'entreprise



#### ATHLÉTISME

«Tous ensemble contre le cancer» à Bastia : mobilisation générale



Pour Madame Gaspari,  
changer l'énergie en Corse  
c'est consommer moins, tout en réalisant  
des économies d'énergie.



Jusqu'à **2000€** d'éco-prime  
pour l'installation  
d'un système de chauffage  
performant.

Toutes les installations sont réalisées par des partenaires agréés.

Appelez nos conseillers clientèle au **0810 20 12 34**  
(prix d'un appel local)

ou consultez sur <http://corse.edf.com> ou <http://adec.corse.fr>

EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo : Getty Images - Jean Harixcalde.



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



# pépinières

## JOURNEES PORTES OUVERTES

DU 28 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE  
DE 9 H A 17 H NON STOP

**- 40 %**  
**SUR LES HAIES**  
**- 30 %**  
**SUR LES ARBRES**

Route de la Canonica (à côté de l'église Canonica)  
20290 LUCCIANA - Tél. 04 95 30 77 97 - 04 95 33 01 99  
[www.corse-paysage.com](http://www.corse-paysage.com)

## Entre nous

Par Pierre Bartoli



● **La loi sur la réforme des retraites a été votée.** Il reste désormais à bien l'expliquer à l'ensemble des Français qui, au cours des dernières semaines, ont été noyés dans des argumentations de tous ordres déclamées dans le tumulte et le fracas des contestations diverses et souvent éloignées du sujet des retraites, avec en toile de fond des arrière-pensées d'ordre électoral et politique ! La manipulation de l'opinion y trouvant un terrain favorable !

Il est vrai que le gouvernement et sa majorité ont du mal à faire la pédagogie en amont du travail réformateur entrepris, laissant apparaître un grave déficit dans leur communication. Ils accumulent les « ressentis » dans une opinion confrontée à des tsunamis d'informations déversées à longueur de journée par des médias plus soucieux de « faire du chiffre » que de véritablement continuer à éclairer les Français. Pour l'économie, les dégâts causés par ces semaines de désordre social les blocages divers qui ont insulté la démocratie et distendu le lien social, auront des conséquences aux prolongements néfastes. Il reste à la France à apprendre à se réformer, à travers la sérénité des débats sans tomber dans la guérilla civile où l'insulte : l'invective et l'anathème sont le quotidien d'une démocratie en lambeaux !

● **Violence ! La Corse la vit au quotidien !** Attentats, assassinats en plein jour, agressions physiques etc. Attentats contre les biens des personnes connues pour leur efficacité tant économique que sociale, comme l'artisan-boulangier-pâtissier Delfin Goncalves qui emploie 70 personnes et dont l'un des



établissements, situé aux Collines, a fait l'objet, à plusieurs reprises, de destructions. Comme, aussi, l'attentat qui a meurtri dans ses rêves et ses projets Miguel « Michel » Planet, la fille d'Augustin Planet, engagée dans l'association humanitaire « A Vita » et qui a vu son scooter des mers brûlé par des mains malfaisantes ! Comme cette mère de famille agressée sur un parking, à Lupino, devant ses enfants par deux autres femmes ! Des scènes que l'on n'aimerait plus à avoir à déplorer ! Il est temps, pour chacun, de retrouver raison et sérénité.

### DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

### REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : [pau.laurelli@corse-information.info](mailto:pau.laurelli@corse-information.info)

### REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

[NTI.com/Associati di Stampa Corsa](http://NTI.com/Associati di Stampa Corsa)

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

### DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

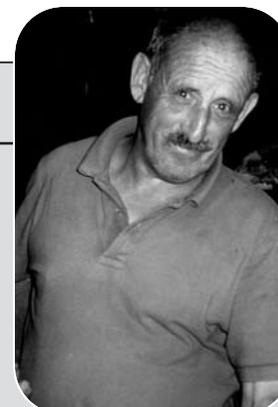
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

## In mémoriam

**Les Familles Santucci, Pistorozzi, Agostini, Santoni, parents et alliés ainsi que tous ses amis se souviennent que, le 29 octobre 2009, s'éteignait Monsieur Jean Santucci, né le 5 mai 1945, à Perelli d'Alesani. Leur affection et leur amitié l'avait accompagné tout au long de sa vie et son souvenir demeure en eux. Qu'il repose en Paix.**



# Un mois de novembre

*Un nouveau cycle s'ouvre avec les premières semaines de la programmation 2010/2011 de la Ville d'Ajaccio. L'occasion de découvrir l'humour décapant de Didier Ferrari, les plus belles voix d'ici et d'ailleurs (avec, notamment, l'ensemble instrumental de Corse) ou encore l'Ensemble de musique traditionnelle du Ministère de la Culture du Royaume du Maroc) et deux pièces de théâtre qui mettent en lumière tout le dynamisme de la production insulaire !*

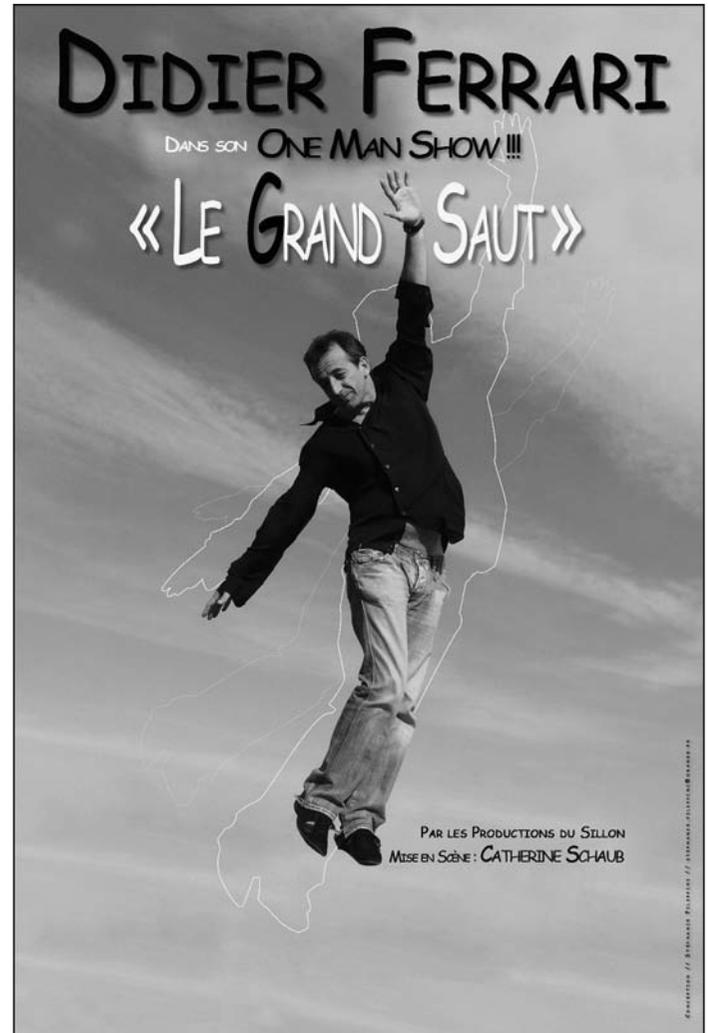
**P**our Ajaccio l'année 2010 est véritablement celle de la culture. Les Ajacciens ont eu la joie d'inaugurer un théâtre au mois de mars, l'**Espace Diamant**, et un musée au mois de juin, le **Palais Fesch-musée des beaux-arts**. Autant de lieux qui vont permettre à la **Cité Impériale** de proposer une saison culturelle pleine de surprises ! Comme les spectacles proposés en ce mois de novembre, qui sont à l'image de toute la programmation : éclectique, pointue et toujours de qualité !

Le 3 novembre, **Didier Ferrari\*** va prendre possession de la scène de l'**espace Diamant** ! «*L'humoriste ajaccien qui monte*» va faire découvrir à ceux qui ne le connaîtraient pas encore son monde truffé de personnages attachants : une grand-mère corse, un coiffeur déjanté, un colocataire souffrant de tocs, une main qui parle... Un spectacle à la fois drôle, poétique et touchant qui réussit à mêler l'intime à l'universel et à l'insulaire !

Le jeudi 4 novembre, la scène de l'**Espace Diamant** va accueillir le spectacle «*Couleurs Musicales*» de l'**Ensemble Instrumental de Corse**. Ce programme qui est composé à la manière d'un «*patch-work*» mêle les genres et les compositeurs : de **Vivaldi** à **Piazzolla** en passant par **Mozart** et **Chick Corea**, des airs classiques aux chansons corses... Pour faire partager ces différents univers musicaux, l'**Ensemble Instrumental de Corse** réunit sur une même scène un orchestre à cordes composé de 17 instrumentistes, les percussions de **Philippe Biondi/Jean- Michel Giannelli** et la voix de **Sébastien Tramoni**.

Le Mercredi 10 novembre, de la musique encore avec l'**Ensemble de musique traditionnelle du Ministère de la Culture du Royaume du Maroc**. Dans le cadre de la douzième édition de ses «*Rencontres*», l'**Association des Jeunesses Musicales de Méditerranée** accueille, à **Ajaccio**, la musique traditionnelle du **Maroc**. La formation est composée d'interprètes, tous solistes (violonistes, percussionnistes ou chanteurs), qui ont tous été formés à partir de solides connaissances des musiques traditionnelles du **Maghreb** et rompus aux techniques de l'expression musicale contemporaine marocaine.

Changement de style avec trois soirées dédiées au théâtre les 25, 26 et 27 novembre. Les soirées du jeudi et vendredi accueilleront la pièce de théâtre «*Occident \*\**» de **Remi de Vos**,



mise en scène par **François Bergoin**. C'est une farce noire qui nous présente un couple dans un tête à tête passionnel où les insultes fusent comme des mots d'amour : **François Bergoin** et **Catherine Graziani** sont les interprètes fascinants de cette pièce à l'humour

ravageur qui tente de provoquer la chute de l'autre... Le samedi soir avec la pièce de théâtre «*Credo\*\**» d'**Enzo Cormann**, mise en scène par **François Bergoin**. La comédienne **Catherine Graziani** est encore une fois à l'honneur et offre une performance exceptionnelle dans ce texte qui apparaît désormais comme un classique de l'écriture contemporaine... «*La comédienne est comme un ange blanc qui navigue parmi le chaos de sa folie. Avec humour, sourire, sensualité*». Parce que **Catherine Graziani** est une actrice singulière et vive, elle fait pétiller le texte d'**Enzo Cormann** pour offrir une interprétation magistrale.



«*Occident* » de Remi de Vos, mise en scène par François Bergoin

# e riche pour Ajaccio !

Changement de lieu, le 28 novembre avec un concert inédit de l'ensemble **Orfeo Isulanu**, intitulé «*De la corruption du goût dans la musique française*». Le concert (qui aura lieu dans le cadre magique du **Musée Fesch**) va



«Credo» d'Enzo Cormann,  
mise en scène par François Bergoin

retracer les rencontres imaginaires entre une viole et un violoncelle c'est-à-dire entre la musique italienne et la musique française. Ce programme s'inspire particulièrement des ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la musique conservés en **Corse**.

\* En partenariat avec l'association AOC.

\*\*Une production de la Compagnie Théâtre Alibi.  
Centre Dramatique Itinérant de Corse.

## Le programme du mois de novembre en un coup d'œil

### 3 NOVEMBRE :

One man show/Didier Ferrari (Théâtre)

### JEUDI 4 NOVEMBRE :

Couleurs musicales /Ensemble Instrumental de Corse (Musique)

### MERCREDI 10 NOVEMBRE :

Musique traditionnelle marocaine/Jeunesses Musicales de Méditerranée (Musique)

### JEUDI 25 ET VENDREDI 26 NOVEMBRE:

Occident (Théâtre)

### SAMEDI 27 NOVEMBRE :

Credo (Théâtre)

### DIMANCHE 28 NOVEMBRE :

Concert classique au Musée Fesch (Musique)

## >>>>>>>>>>> 3 questions à Marie Jeanne NICOLI, Responsable du service culturel de la ville d'Ajaccio

► *La programmation de cette nouvelle saison 2010-2011 est riche et éclectique. Pouvez-vous nous la présenter en quelques mots ?*

Une programmation municipale est toujours un savant mélange. Des spectacles grand public et d'autres plus exigeants. Du théâtre contemporain & des classiques. Des artistes locaux... Il faut tout à la fois satisfaire les aspirations du public et proposer des découvertes plus inédites, il faut savoir susciter du désir, de la curiosité pour des choses vers lesquelles nous n'irions pas forcément. Et lorsque les deux se rencontrent, comme ça a été le cas avec «Le Bourgeois gentilhomme», c'est une belle récompense. La tonalité de la saison est plutôt gaie, drôle même... «Rire de peur d'être obligé d'en pleurer» pourrait en être la philosophie.

Au chapitre des spectacles à voir absolument : «Le petit chaperon rouge» de Joël Pommerat, qui est probablement un des metteurs en scène les plus importants de ces dernières années mais aussi le bouleversant «Bastia l'hiver» de Noël Casale ; (une des rares «tragédies» présentée cette année.)

Il y aurait tant d'autres spectacles à conseiller... Difficile de choisir : tout est à voir, à éprouver !!



Marie Jeanne Nicoli

► *L'espace Diamant a ouvert il y a quelques mois maintenant. Quel premier bilan en tirez-vous ?*

Nous avons un lieu de spectacle, enfin ! Depuis la fermeture du Kallisté, nous étions «hors-les-murs». La Ville s'est dotée d'une salle pour le spectacle vivant, le cinéma, les conférences. Et ce lieu commence à vivre. Cette idée d'être «chez nous» est très importante. Car l'Espace Diamant est rapidement devenu non seulement un lieu de diffusion mais aussi un lieu d'échange entre le public, les artistes, le personnel municipal. La fréquentation est de plus en plus importante, le public semble «ravi» de s'y retrouver et d'y retrouver une programmation qui n'a pas grand-chose à envier à des théâtres du continent...

► *Avez-vous envisagé la programmation de la saison 2010-2011 différemment grâce à l'ouverture de ce nouveau lieu culturel ?*

Différemment, oui et non... La profondeur de la scène, plus importante, nous a permis d'envisager des spectacles que nous n'aurions pu accueillir autrement. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait de grande révolution. La programmation s'est construite dans un même esprit d'exigence. Nous accueillons toujours des «compagnons de route» comme le Théâtre du Commun, le CCN de Nantes ou la Cie Hélios Perdita. Par rapport à nos années «hors-les-murs» c'est surtout la possibilité, autour d'un spectacle, de proposer d'autres formes comme du cinéma, des conférences, des débats, des événements autour d'un metteur en scène, d'un genre théâtral ou musical. Une manière de vivre autrement le spectacle. Comment vous dire ? Nous voulons que l'Espace Diamant soit un lieu vivant d'échange et de rencontres !

# La noisette de Cervioni sur la voie

*L'histoire de la noisette de Cervioni commence au début du vingtième siècle. Les gels successifs du début du siècle ainsi que la chute des cours avaient eu raison des plantations de cédrats qui couvraient les coteaux de l'actuelle Costa Verde.*

**S**oucieux de trouver un complément de revenus et de nourriture, les habitants eurent l'idée de planter un végétal dont le fruit connaissait une demande exponentielle du fait de son association avec le cacao : la noisette.

Ils eurent le génie d'acclimater une variété de bouche remarquable : la **fertile de Coutard** qui trouva dans les fonds de vallon humides un sol propice à son épanouissement.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la **Corse** – et particulièrement la **commune de Cervioni** et ses environs, ainsi que la **Casinca** – est le premier producteur français de noisettes de bouche, à tel point que certains ouvrages désignent la variété «**fertile de Coutard**» sous le vocable de «**noisette de Cervioni**».

La demande ne cesse de croître avec la prospérité économique des années 60. Face à la montée de nouveaux pays producteurs comme la **Turquie**, les agriculteurs de **Cervioni** s'organisent et créent une association permettant de faciliter la commercialisation.

Malheureusement la chute des cours liée aux quantités fournies par la **Turquie** avec un coût de main d'œuvre très faible, conduit dans les années 80 à 90 à l'abandon de cette culture, restée très familiale (petites parcelles, ramassage manuel, propriétaires récoltants non agriculteurs).

Une première tentative de relance est menée par la **Chambre d'Agriculture de Haute Corse** à la fin des années 90, fondée sur la qualité gustative de la **noisette de Cervioni** comparée à ses concurrentes turques, américaines ou asiatiques.

Mais c'est avec l'appui du **Département de la Haute Corse** que les moyens conjoints de la **Chambre d'Agriculture et de Haute Corse Développement** vont permettre en dix ans la fondation d'une véritable filière, par le groupement des producteurs en association.

L'association «**A Nuciola**», officiellement enregistrée au **Journal Officiel de la République** le 22 Juin 2001, voit ainsi le jour.

Elle a pour but la mise en œuvre d'actions pour la culture, la promotion et la valorisa-



*La visite de la commission sur le futur verger de Richard Piacenti à Cervioni*

tion de la noiseraie et de la noisette, sous l'appellation unique de «**Noisette de Cervioni**».

Avec le partenariat efficace de l'**ODARC**, des réponses adaptées aux particularités de cette production seront trouvées.

L'action de l'association et de ses partenaires a permis d'augmenter la surface cultivée par des rénovations et des plantations nouvelles. La noiseraie compte aujourd'hui plus de 300 ha, avec un objectif de 400 ha en production dans les années à venir.

La **noisette de Cervioni** est donc un produit naturel au sens propre du terme !

Elle fait ainsi l'objet d'une demande d'**Indication Géographique Protégée (IGP)** auprès de l'**Institut national des Appellations d'Origine (INAO)** depuis 2009.

Cette démarche tend à faire reconnaître au niveau européen la spécificité de terroir de la **noisette de Cervioni**, à la protéger et à protéger ses cultivateurs, et enfin à valoriser le produit coque et ses transformations. Elle se réalise avec l'appui de l'**APRODEC** qui, forte de son expérience de l'**IGP Clémentine**, a créé une section noisette, et s'est constituée porteuse de projet.

Le dossier **IGP (Indication Géographique Protégée)** «**Noisette de Cervione- Nuciola di Cervioni**» a reçu un bon accueil auprès des services de l'**INAO (Institut National des Appellations d'Origine)**.

Une commission d'enquête chargée d'étudier la demande de reconnaissance en **IGP** pour la **noisette de Cervione** a été nommée en décembre 2009.

# e de la reconnaissance européenne



Sa première mission a été d'analyser le dossier et de formuler des recommandations au groupement porteur du projet : la section noisette de l'**APRODEC**.

Cette commission s'est déplacée dernièrement en **Corse** dans le but d'observer le maximum d'étapes de production.

La première journée a été consacrée à l'illustration de la partie «**Production de noisettes**» chez des producteurs adhérant à la démarche (visite de vergers anciens et de nouvelles plantations).

Durant la deuxième journée, les membres de la commission se sont intéressés au travail en station à **Cervioni** (calibrage, cassage, tri et conditionnement des noisettes), et ont visité l'exploitation nouvelle de **Richard Piacenti**.

Avant leur départ une réunion de travail a fixé des objectifs de travail pour le bon déroulement du dossier.

Etaient présents à ces journées de travail : l'**INAO**, la **Chambre d'Agriculture de Haute Corse**, l'**agence Haute Corse Développement** et l'**Aprodec** présidée par **Jean-Paul Mancel**, la section noisette étant présidée par **Charles Sforzini**.



L'édition 2010 de la «Fiera di a nuciola» a été le cadre de la présentation de la pâte à tartiner «Nuciola»

Mise en marché d'un produit innovant et équitable :

## LA PÂTE À TARTINER A NUCIOLA

L'association a confié à un prestataire spécialisé (**EBAS AGRO**) l'élaboration de six recettes dont le cahier des charges imposait de privilégier l'ingrédient noisette en utilisant exclusivement des **noisettes de Cervioni**, en l'associant à des produits de qualité : cacao et sucre. Il s'agissait également de composer un produit écartant l'huile de palme et de veiller à une teneur en lipides minimale.

Testées en 2009 auprès de plus de 1000 consommateurs lors des foires de **Luri** et de **Cervioni**, ces recettes ont été éliminées jusqu'à la recette définitive dégagant de très larges suffrages. Il s'agissait alors d'en vérifier la mise en production auprès d'un industriel réputé.

Dans la mesure où l'association ne pouvait investir dans un laboratoire industriel moderne et compétitif, il était impératif de disposer de matériels performants aux normes européennes les plus récentes, mais aussi du savoir-faire et de l'expérience d'un prestataire reconnu. C'est donc en s'inspirant de l'exemple de «**Pietra**» que l'association a retenu un fabricant italien, prestataire de **Lindt**, **Ferrero** et bien d'autres «*grands*» de la confiserie.

L'objectif est bien sûr à terme de fabriquer en **Corse** cette pâte à tartiner, en bénéficiant de l'expérience acquise avec ce prestataire.

Pour l'heure, le consommateur peut se régaler de «**Nuciola**», la pâte à tartiner au bon goût de **noisettes de Cervioni**, disponible partout en **Corse**.

# Corsica

PAR G.P.



## LUMIO : Permanences du CORSSAD

L'association de services à la personne **Corssad** propose des aides ménagères, des soins infirmiers, le portage de repas, des gardes d'enfants, la téléalarme autour de **Calvi**. Tous les lundis de 9 heures à 12 heures 30, vous pourrez contacter un responsable au **centre social jeunesse Cardellu** et chaque mercredi de 9 heures 30 à 11 heures 30 à la mairie de **Lumio**. L'antenne de **Balagne** peut également être contactée au **04 95 60 27 88** pour un éventuel rendez-vous à domicile.

## Et enquête sur l'emploi

Une enquête sur l'emploi sera réalisée par l'**Institut régional de la statistique et des études économiques**. Concernant l'emploi en continu sur le territoire de la **commune de Lumio**, quelques ménages seront appelés à remplir un formulaire et recevront un courrier de l'enquêteur chargé de cette tâche.



## SAN BENEDETTO : Scontri Claudine Filippi

C'est dans le cadre des **Scontri** organisés par l'**Association Sportive et Culturelle de San Benedetto** que vous pourrez assister à une rencontre avec **Claudine Filippi** autour du thème : « *L'égalité et la lutte contre les discriminations* ». Vous avez rendez-vous le vendredi 29 octobre à 19 heures, dans les locaux attenants au stade de l'association, à **San Benedetto**. Adjointe au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, déléguée régionale corse de l'**Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des chances**, responsable du pôle cohésion territoriale, **Madame Filippi** évoquera longuement ce sujet en phase avec l'actualité. Vous pourrez débattre et poser vos questions au terme de la rencontre puisque l'habitude veut qu'un repas clôture la soirée (à 15 euros par personne, le repas est préparé par les bénévoles de l'association). Email : [san.benedetto@wanadoo.fr](mailto:san.benedetto@wanadoo.fr). Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec **Pierre Ferrucci**, président de l'association au **06 85 40 20 86**.

## PIANOTTOLI-CALDARELLO : Dépôts sauvages

La mairie de **Pianottoli-Caldarelo** vous rappelle que les dépôts sauvages d'encombrants sur la voie publique sont interdits et donneront lieu à des poursuites. Elle vous informe par ailleurs que les encombrants sont enlevés chaque premier et troisième jeudi de chaque mois dans les lieux indiqués au plus tard l'avant-veille à la mairie. Pour la propreté des voies publiques la municipalité compte sur les citoyens du village.



## STE LUCIE DE PORTO-VECCHIO : Marché textile

Sur la place de l'**Eglise**, tous les lundis matin à partir de 9 heures, vous avez rendez-vous avec le marché textile. Les marchands proposent aux habitants du village des vêtements à des tarifs abordables comme des jeans, des pantalons militaires, des tee-shirts, des pulls, des sous-vêtements...

## CALENZANA : Nouveaux horaires de la ludothèque

La ludothèque de **Calenzana**, qui ouvrait ses portes seulement le jeudi, sera désormais à même de recevoir les enfants de moins de 3 ans également le lundi. Les horaires pour ces deux journées ludiques sont les suivants : de 9 heures à 12 heures. Le local fermera ses portes durant les vacances scolaires.

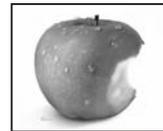


## COSTA VERDE : Le blé de l'espérance

Une campagne de vente de petits sachets de blé à planter pour la **Sainte-Barbe** est organisée par l'association « *Le blé de l'espérance* ». Implantée en **Corse** depuis peu, l'association réclame l'aide de toutes les personnes de bonne volonté pour faire de cette vente une grande réussite sociale. Vous pouvez contacter **Marie Lombardo** pour plus de renseignements au **04 95 36 37 67**.

## BASTELICA : Foire de la pomme pour le club du 3<sup>e</sup> âge de Propriano

Une sortie à la **Foire de la pomme à Bastelica** est organisée par le club du 3<sup>e</sup> âge de **Propriano** le samedi 6 novembre 2010. Le départ est prévu à 8 heures. Il est demandé aux habitants de s'inscrire rapidement en contactant **Jacqueline Bianchini** au **04 95 76 01 68**.



## PIANA : avis aux éleveurs

En vue de préserver les récoltes de châtaignes pour l'année 2010 et conformément aux usages, les bêtes qui pacagent dans la forêt de châtaigniers aux lieux dits « *Face* » et « *Melu* » devront être conduites sur d'autres terrains jusqu'au 20 novembre.



## POGGIOLO : Marché de Noël

Le cinquième **marché de Noël de Poggio** sera organisé le dimanche 5 décembre dans la salle polyvalente par l'association artistique et culturelle de **Sorru In Sù**. Les personnes qui souhaitent obtenir un stand ou plusieurs peuvent le réserver avant le début du mois de Novembre en téléphonant au **04 95 24 58 87**.



## CANAVAGGIA : Divagation des animaux

Le maire de la commune de **Canavaggia** a pris un arrêté pour interdire de laisser vaquer sur le territoire de la commune les animaux et de laisser à l'abandon des bêtes de races bovine, ovine, chevaline et autres équidés.



## VANGA DI L'ORU : Danses orientales

L'association « *In ballu* » met en place des cours de danses orientales qui auront lieu dans la salle de **Vanga di l'Oru** à **Santa Maria Poghju**, les mercredis et les samedis. Contact : **06 09 39 67 51**.



## ZICAVO : Travaux au cimetière

Les entrepreneurs et les particuliers doivent savoir que la **municipalité de Zicavo** souhaite que les travaux dans l'enceinte du cimetière communal soient signalés au préalable à la mairie.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À [PAESI@LIVE.FR](mailto:PAESI@LIVE.FR)

# L'alternance ou la réussite au bout du chemin



Jean-Baptiste Antonetti et Jean-Marc Bernardini ont obtenu la Licence Professionnelle «Multimédia» en alternance de l'Université di Corsica, avant de créer leur propre agence de communication à Corte. À la plus grande satisfaction de Christophe Storai, directeur du CFA Univ en région Corse.

*Zoom avant sur le parcours exemplaire de deux jeunes alternants diplômés qui sont à présent chefs d'entreprise.*

**E**n toute amitié, Jean-Baptiste Antonetti et Jean-Marc Bernardini font route commune depuis qu'ils se sont rencontrés à l'adolescence, sur les bancs du Lycée Pascal Paoli de Corte. Aujourd'hui âgés respectivement de 24 et 25 ans, ces jeunes gens ont, à l'issue d'un baccalauréat scientifique, emboîté le pas vers l'Université di Corsica. Passionnés d'informatique, ils ont ainsi intégré le DUT «Services et Réseaux de Communication» (SRC) : «Une formation qui nous a été plus que bénéfique», expliquent-ils. «En l'espace de deux années, nous avons eu la possibilité d'être initiés à une approche large de l'audiovisuel et du multimédia, sous l'impulsion d'une équipe pédagogique attentive, constituée d'intervenants professionnels à 70% et donc très proche du terrain. Nous avons, en

outre, mené divers projets tutorés et stages. Ce qui nous a notamment permis d'optimiser notre professionnalisation et de prendre goût à l'entreprise ». Des compétences et un enseignement de qualité auréolés par une brillante réussite au diplôme préparé, Jean-Baptiste ayant terminé major de promotion et Jean-Marc troisième lauréat. De quoi inviter les fidèles complices à ne pas s'arrêter en si bon chemin. «Il nous a paru intéressant de poursuivre sur notre lancée, toujours à l'Institut Universitaire de Technologie, et de rejoindre logiquement la Licence Pro «Techniques et Activités de l'Image et du Son» (TAIS) option «Multimédia». Le but était de nous spécialiser dans ce domaine qui affiche d'ailleurs de belles perspectives de développement». Pour y parvenir, rien de tel que de jouer à fond la carte de la formation en alternance. «Cela s'est révélé être le meilleur choix en vue de concrétiser notre projet professionnel», ajoutent-ils. Durant un an d'apprentissage réparti à parts égales entre l'IUT di Corsica et leur structure d'accueil, l'un et l'autre ont acquis une expérience aussi solide que concrète. «Nous avons pu allier la théorie à la pratique, du centre de

formation au marché du travail, en bénéficiant d'une rémunération intéressante mais également d'un encadrement personnalisé et tout à fait adapté à l'ambition qui guidait notre démarche». Une réelle volonté de contribuer à la Corse de demain et d'animer son tissu socio-économique s'est, en effet, dessinée au fur et à mesure du parcours qu'ils ont emprunté. Après la validation (haut la main !) d'un niveau d'études à bac+3, le tandem de choc n'a pas tardé à créer sa propre agence de communication, spécialisée en infographie, conception Web et maintenance informatique. Localisée au cœur de la cité universitaire, cette société à responsabilités limitées, nommée Eleven Design ([www.eleven-design.fr](http://www.eleven-design.fr)), a vu officiellement le jour au mois de janvier 2008. «Grâce au contrat d'apprentissage, aux formations et qualifications obtenues, nous assurons sereinement la gestion de notre entreprise qui est désormais sur les rails de l'avenir et nous en sommes ravis». Encore une preuve, s'il en était besoin, que l'alternance s'affirme comme une véritable opportunité à saisir, à destination de secteurs d'activités et d'une jeunesse en devenir...

## La Collectivité Territoriale de Corse présente au Festival du Vent

Du 27 au 31 octobre 2010 - Calvi

La Collectivité Territoriale de Corse, via la Direction Déléguée à l'Energie et l'ADEME réitèrent leur soutien au Festival du Vent à l'occasion de sa 19<sup>ème</sup> édition. Acteurs impliqués dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, les deux partenaires institutionnels seront présents à Calvi pendant toute la durée de cette manifestation du 27 au 31 octobre 2010.

Sur le stand au sein de la Maison Ecojolie, les visiteurs pourront découvrir l'ensemble des dispositifs d'aide en matière d'énergies renouvelables. A travers les conférences, les activités pédagogiques et les ateliers organisés, la CTC et l'ADEME souhaitent sensibiliser un large public aux enjeux des énergies renouvelables.

## Ville de Bastia

**MARDI 2 NOVEMBRE : 9h20** : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale des Morts pour la France en l'Eglise Saint Pierre de Montesoro. En présence de la municipalité et des Présidents des Associations et Groupements d'Aniens Combattants de Haute-Corse.

**MERCREDI 3 NOVEMBRE** : à partir de 8h00 : Permanence du maire. Le maire de Bastia reçoit sans rendez-vous les habitants à la Maison des Services Publics située rue François Vittori à Lupino.

## Séminaire européen

Les rythmes d'adoption des technologies par les touristes s'accroissent. La multiplication des canaux d'information et de contact transforme profondément la relation des professionnels du tourisme avec leurs clients.

C'est pour cette raison que l'Office de Tourisme de Bastia a bâti le séminaire Turrenia sur un concept d'échange et de partage de l'innovation appliquée au tourisme.

Cette rencontre vise à mieux faire comprendre les usages numériques qui sont en jeu aujourd'hui dans le monde du tourisme et de l'accueil des personnes en général.

Les acteurs du tourisme ont en effet besoin de voir et de comprendre comment leurs clients utilisent les technologies et d'adapter leur stratégie à ces nouveaux comportements.

Forts de cette réalité, l'Office de Tourisme de Bastia et ses partenaires souhaitent :

✓ Se placer au cœur d'une réflexion européenne des pratiques innovantes de la Relation Client.

✓ Anticiper et imaginer des stratégies adaptées en proposant des démonstrations de services et d'outils innovants.

Le Mardi 9 novembre 2010 à Bastia  
Hôtel OSTELLA - à partir de 9h30



## Mise en œuvre en 2010 des contrôles de déclaration de surfaces en Corse

En accord avec le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, les préfets de Corse du Sud et de Haute-Corse ont maintenu les définitions des usages locaux des déclarations de surfaces pour l'année 2010. Les arrêtés du 10 juin 2010 et du 9 juillet 2010 sont donc les mêmes que les années précédentes.

Ces arrêtés maintiennent intégralement la définition des landes et par-

cours. Les critères utilisés pour les contrôles sont donc strictement identiques, quel que soit le mode de contrôle utilisé.

En conséquence, le Préfet de Corse, en accord avec le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche confirme qu'aucune sanction, en 2010, ne sera mise en œuvre sur d'autres critères que ceux qui ont été utilisés jusqu'à présent.

## Elections à la CCI de Corse et à la CCI Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse

Paul Trojani, Président sortant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse, présentera officiellement la liste A.D.E.S (Association pour le Développement Economique et Social), qu'il conduira lors des prochaines élections consulaires qui se dérouleront à compter du 25 novembre 2010 et dont le

scrutin sera clos au 8 décembre 2010. Cette présentation se tiendra le samedi 30 octobre 2010 à 11 heures au restaurant «Chez Walter» à Lucciana, en présence de l'ensemble des colistiers. A cette occasion, la liste dévoilera les grands axes du programme qu'elle entendra promouvoir.

MOUVEMENT ECOLOGISTE INDEPENDANT POUR LA CORSE

## Bastia, le Refuge en danger

Le Mouvement Ecologiste Indépendant pour la Corse, par la voix de son secrétaire général Jean-François BACCARELLI, interpelle le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Monsieur Emile ZUCCARELLI, sur la rumeur publique faisant état du fait que le refuge des animaux, situé sur la commune de Ville de Pietrabugno devrait devenir une fourrière. Ce qui reviendrait à condamner les animaux.

Par ailleurs : «Est-il prévu tout simplement de faire de la spéculation immobilière sur ce site en enlevant le refuge ? Enfin, y a-t-il un projet prévu pour la réhabilitation du site. Monsieur le Président, nous vous demandons la prise en compte du bien-être animal et de réponse à nos interrogations afin de faire taire la rumeur publique qui enfle et notre propre inquiétude. Monsieur le Président, le respect de l'animal ne doit-être réservé uniquement à nos animaux domestiques, voire à nos animaux de compagnie. Les rescapés des labos ou d'élevage, ou tout simplement les animaux âgés qui n'intéressent plus personne ne doivent pas être condamnés. Enfin, Monsieur le Président, je vous invite à une grande réunion avec tous les acteurs bénévoles et les pouvoirs publics pour clarifier la situation du refuge et de son avenir.»



## Centrale de Lucciana

# Borloo confirme le lancement dès le 1<sup>er</sup> Janvier des études

«Afin d'envisager un passage rapide au fioul léger»

Dans un communiqué commun, le Dr. Sauveur Gandolfi-Scheit, Député de la Haute-Corse, maire de Biguglia et François Alfonsi, Député Européen, maire d'Osani ont repris les principaux passages du courrier de Jean-Louis Borloo, daté du 19 octobre, confirmant un gain de 6 ans sur le lancement de l'aide technico-économique et faisant mention pour la 1<sup>ère</sup> fois de la solution du fioul léger pour la phase transitoire 2013-2016.



Des politiques mobilisés

de la **conseillère exécutive en charge de l'Énergie** et du **maire de Bastia**. En faisant part au **Ministre** de notre point de vue, pour le moins différent, nous avons obtenu plusieurs avancées importantes, au nombre desquelles l'annonce du lancement d'une étude technico-économique sur l'utilisation du fioul léger, commandée à l'opérateur **EDF** à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011, ainsi que la réalisation d'un audit sur l'état de l'oléoduc acheminant le fioul jusqu'à la centrale, ouvrage ayant déjà connu plusieurs incidents ces dernières années.

Ces annonces qui viennent, comme cela avait été convenu à **Paris**, d'être confirmées par le **Ministre** dans un courrier daté du 19 octobre, sont de nature à rouvrir le débat et les perspectives autour de l'utilisation du fioul léger lors de la phase transitoire (2013-2016) préalable à la réalisation du **GALSI**.

Pour lever un certain nombre de malentendus concernant l'arrêté préfectoral, nous avons tout d'abord demandé à **Jean-Louis Borloo** de préciser de manière définitive la question de la configuration des moteurs de la future centrale. C'est ce que ce dernier vient d'éclaircir, sans la moindre équivoque possible : «*Cette centrale, dès sa conception, est une centrale au gaz, dotée de moteurs déjà convertis, qui ne fonctionnera au fioul que de manière transitoire, dans l'attente de la réalisation du GALSI*».

La question des moteurs étant tranchée, restait à évoquer directement la question du combustible à employer. Si sur ce point il demeure dans la ligne de l'enquête publique et de l'arrêté, le **Ministre** n'en a pas moins confirmé sa volonté d'anticiper de plus de 6

ans la réalisation des études nécessaires à un changement de combustible durant la phase transitoire. Il mentionne désormais explicitement la solution du fioul léger qui était jusqu'ici écartée par l'arrêté : «*A l'issue de notre entretien du 6*

*Octobre dernier, et afin de pouvoir répondre en toute responsabilité aux attentes légitimes de la population corse, j'ai demandé à l'exploitant d'engager dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2011, en anticipation des échéances prévues dans l'arrêté préfectoral du 14 Septembre 2010, une étude technico-économique relative à l'amélioration de la performance environnementale liée aux émissions de dioxyde de soufre pour obtenir un niveau de rejet équivalent à celui du fioul léger ou afin d'envisager un passage rapide au fioul léger si nécessaire*».

Les conditions sont donc réunies pour que **Lucciana** puisse être une centrale fonctionnant au gaz naturel, avec une phase transitoire au fioul léger comme le souhaitent les **Corses**. La phase «*démarrage*» au fioul lourd, prévue par l'arrêté préfectoral, pourra être ainsi ramenée à sa plus simple expression, si notre détermination et notre solidarité restent intactes.

Enfin, sur la question de la partie sous-marine de l'oléoduc de la **Marana**, le **Ministre** répond là encore à nos attentes : «*Par ailleurs, comme vous l'avez souhaité lors de notre rencontre, j'ai demandé qu'un audit de la «Sea Line» qui permet l'approvisionnement des stocks d'hydrocarbures soit réalisé. Les résultats vous en seront communiqués avant la fin de l'année*».

Nous rappelons que l'**Etat** est le seul donateur d'ordres en matière de centrales thermiques, qui plus est actionnaire majoritaire de l'opérateur **EDF**. Aussi, nous remercions le **Ministre** pour son écoute qui permet de rouvrir le dossier. Depuis que nous avons engagé nos démarches, l'**Exécutif de l'Assemblée de Corse** semble évoluer à son tour en faveur d'une solution transitoire au fioul léger dès le démarrage de la centrale. Nous ne pouvons que nous en féliciter, car nous devons unir nos efforts, les élus avec les associations, si nous voulons faire aboutir nos revendications qui sont celles de l'ensemble des Corses.»

«

Le 30 Juillet dernier, dans un courrier commun et sur fond de contexte très tendu, nous avons saisi Jean-Louis Borloo d'une demande de rendez-vous afin de «*pouvoir trouver tous ensemble la meilleure solution, c'est-à-dire celle qui garantira une desserte de qualité, sans compromettre le bien-être des habitants*». Or, alors que nous étions toujours en attente de la réunion avec le **Ministre**, le 14 Septembre le **Préfet de Haute-Corse** prenait un arrêté autorisant, sur la base de l'enquête publique



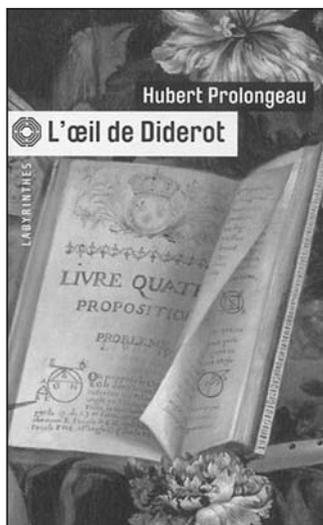
La centrale de la Marana

préalable, le démarrage de la future centrale thermique au fioul lourd, dans l'attente du raccordement au gazoduc **GALSI**. Face à la profonde émotion suscitée par cette annonce, nous avons décidé de maintenir notre demande de rendez-vous, et grâce à notre ténacité nous avons été reçus le 6 Octobre, au **Ministère de l'Écologie**.

L'annonce de l'arrêté préfectoral avait recueilli la satisfaction d'une partie de la classe politique insulaire, notamment celui

# MOSAÏQUE

PAR MARIUS MURACCIOLI



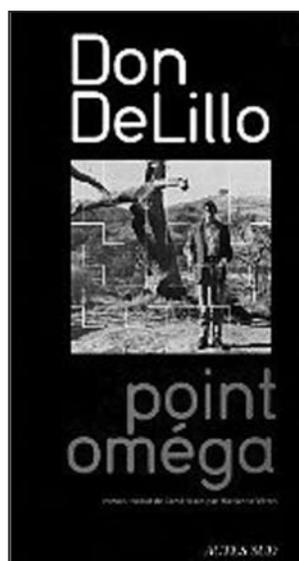
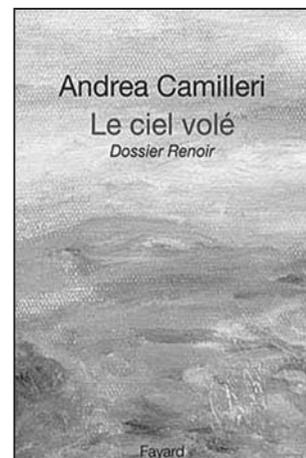
## ● L'ŒIL DE DIDEROT

En ce dix-huitième siècle, dit des «Lumières», **Denis Diderot**, bien seul face à une lourde tâche, ne se décourage pas : il mettra la dernière main à son **Encyclopédie** ! La croyance de certains et de leur caste en leur supériorité l'emportera-t-elle sur son obstination à accorder à tous les mêmes chances ? C'est l'authentique idée sur laquelle s'est appuyé **Hubert Prolongeau** pour écrire «**L'œil de Diderot**», collection **Labyrinthe**, aux **Editions du Masque**. Le pouvoir veut maintenir le peuple dans l'ignorance, interdit l'ouvrage, ce qui contraint le philosophe à l'écrire en cachette et à le faire imprimer dans la clandestinité. Mais c'est sans compter avec la mortifère volonté de ceux qui veulent l'empêcher de s'exprimer. L'histoire commence avec la découverte du cadavre de l'imprimeur **Fourneau**, un soir alors qu'il lui apporte ses textes comme il le fait depuis cinq ans : «L'imprimerie est là, au coin de la rue. Il fait déjà sombre, et la lumière d'une lampe apparaît derrière la vitre, donnant aux presses immobiles l'allure de monstres tapis. Diderot hésite, puis frappe à la porte. Pas de réponse. Il est vrai que maître Fourneau est un peu dur d'oreille. Il secoue plus fermement la porte, il entre, un peu inquiet, mais tout semble calme. Le silence oppresse Diderot. Non seulement, il apporte de nouveaux textes, mais il devait prendre livraison d'une quinzaine de copies d'un des derniers articles du dictionnaire. Précautionneusement, Diderot pose le texte composé sur la presse, puis cherche l'encre des yeux. Où Fourneau la met-il ? Souvent il y en a dans

un grand tonneau, percé d'un robinet, au fond du magasin. Diderot ouvre le robinet : rien ne coule. Il se penche sur le bord de la cuve, et pâlit. Elle est vide. Vide d'encre. Mais pleine du corps tassé de maître Fourneau, dont le sang qui coule encore d'une grande blessure au cou commence à peine à être bu par le bois.» . Une découverte bien effrayante qui conduira **Diderot** à se méfier de tous...

## ● DOSSIER RENOIR

**Pierre-Auguste Renoir** a-t-il bien séjourné en 1882 à **Agrigente** ? Dans son livre «**Le ciel volé. Dossier Renoir**» chez **Fayard**, **Andrea Camilleri** nous entraîne dans une passion amoureuse et... une enquête policière ! Si le maître de l'impressionnisme a résidé quelque temps dans la ville sicilienne, pourquoi n'existe-t-il aucune trace de ce voyage dans ses toiles ? **Camilleri** fait bon usage d'un échange épistolaire qu'entretient le vieux notaire **Michele Riotta** avec la belle et mystérieuse **Alma Corradi**. Il en fait un scénario adroit et mordant où la passion brouille les cartes jusqu'à l'ultime rebondissement.



## ● POINT OMEGA

Nous sommes à **New York**... Depuis Plusieurs jours un homme vient seul assister dans une salle de cinéma à la projection au ralenti du film d'**Hitchcock** «**Psychose**». Bien loin de là en plein désert, un universitaire à la retraite accueille avec réticence chez lui un jeune cinéaste qu'intéresse la collaboration scientifique apportée par ce spécialiste de la «loi de l'extinction» au **Pentagone** pendant la guerre d'**Irak**. «**Point Omega**» est le seizième roman de **Don DeLillo**, romancier, auteur de nouvelles et de pièces de théâtre américain. Extrait : «Le moindre mouvement de caméra provoquait un basculement profond de l'espace et du temps mais la caméra ne bougeait pas à cet instant. Anthony Perkins tourna la tête. C'était comme les nombres entiers. L'homme pouvait compter les gradations du mouvement de la tête d'Anthony Perkins. La tête d'Anthony Perkins pivotant, interminablement, sur son long cou maigre. Le film original avait été ralenti de manière à ce que sa projection dure vingt-quatre heures. Ce qu'il regardait c'était comme du film pur, du temps pur. L'horreur du vieux film d'épouvante se voyait subsumée au temps». «**Point Oméga**», aux **Editions Actes sud**.

04

## AVIS DE CONSTITUTION

**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : "Preger-Orticoni"  
**Capital** : 400,00 euros  
**Siège** : Lieu-dit "A Frusta", commune de Calenzana, 20214 Haute-Corse  
**Objet** : L'acquisition de terrain, de tout type d'immeuble, de construction à usage commercial, et à usage d'habitation à Calenzana, et en France. L'administration, la gestion, l'exploitation et l'entretien par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange apport ou autrement  
**Durée** : Quatre vingt dix neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
**Apports** : Les associés n'ont fait que des apports en numéraire : A savoir la somme de 400,00 euros. Ladite somme a été déposée auprès d'une Agence Bancaire à Calvi.  
**Gérance** : Mme Preger-Lanzi Marie, demeurant, au Immeuble Orticoni, Chemin de Santore, 20260 Calvi, est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée  
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

34

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à Ghisonaccia du 22/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : **G.M.C. BTP**  
**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Capital** : 1.500 euros  
**Siège social** : Quartier Strada Romana, 20240 Ghisonaccia  
**Objet** : Maçonnerie, travaux publics, bâtiments.  
**Durée** : 50 années  
**Gérant** : M. MOLINELLI Etienne, demeurant et domicilié Hameau de Guaitella, 20200 Ville di Pietrabugno.  
**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS de Bastia

Pour avis ,

26

## AVIS DE CONSTITUTION S.A.S

Suivant acte sous seing privé en date du 04/10/2010, enregistré aux services des impôts de Porto-Vecchio, bordereau n°2010/362, case n°1, il a été constitué une Société par action simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : **CONSTRUCTION TECHNO CORSE**  
**Objet** : Construction individuelles et collectives tant en France qu'à l'étranger  
**Forme** : Société par action simplifiée  
**Capital** : Trois Mille Euros (3000 euros)  
**Siège** : Fiorinu - 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio  
**Durée** : 60 années à compter de la date de son immatriculation au RCS Ajaccio  
**Président** : Le premier président nommé est M. Querci Pierre, demeurant Fiorinu, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio  
**Immatriculation** : Elle se fera au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

08

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 15 octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : **ESPACE BATIMENT**  
**Forme** : SARL  
**Capital** : 1000 euros (mille euros)  
**Siège social** : U Stagnu Lot N°75, Cordon Lagunaire de la Marana, 20290 Borgo  
**Objet** : Commerce de gros et de détail de tous produits rattachés au bâtiment, ainsi que tous secteurs professionnels, décoration de tous mobiliers  
**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Gabriel TOLAÏNI demeurant à Saint-Antoine - Bt F1 - 20200 Bastia  
**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS de BASTIA 20200

Pour avis,

28

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : **Santa Ghjaculina**  
**Siège** : Villa "U Pinonu", Campiccioli, 20137 Porto-Vecchio  
**Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil  
**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 1000 euros  
**Apports en numéraire** : 1000 euros  
**Gérance** : Mme Ebrard Marguerite, Anne Marie, Villa "U Pinonu", Campiccioli, 20137 Porto-Vecchio  
**Cession de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés  
**Immatriculation** : Au RCS Ajaccio

Pour avis,

29

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : **SCI SASEDALOU**  
**Siège** : 53, Allée du Paglia Orba, Lotissement Luccianella, 20600 Furiani  
**Objet** : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur exploitation  
**Durée** : 99 années  
**Capital** : 1000 euros  
**Gérance** : Monsieur Patrice Graziani, demeurant, 53, Allée du Paglia Orba, Lotissement Luccianella, 20600 Furiani ;  
**Co-gérance** : Mme Géraldine Peronnet, épouse Graziani, demeurant, 53, Allée du Paglia Orba, Lotissement Luccianella, 20600 Furiani ;  
**Immatriculation** : RCS Bastia

Pour avis,

24

## SARL CORSICA CHEVAL

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 8000 euros  
 Siège : Local BK 236  
 Zone Industrielle - 20600 Bastia

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : **SARL CORSICA CHEVAL**  
**Siège** : Local BK 236, Zone Industrielle, 20600 Bastia  
**Objet** : **L'objet social est** : L'achat, la vente, l'entretien, la réparation, la location, de tous les équipements, matériels, aliments, produits de soins, nécessaires à pratique de l'équitation aussi bien pour les cavaliers que pour les chevaux  
**Durée** : 99 années  
**Capital** : 8000 euros  
**Apports en numéraire** : 8000 euros  
**Gérance** : Est nommé gérant de la société : Mlle Delpéch, Julie Sylvie Danièle, née le 26 août 1982 à Béziers (Hérault (34)) de nationalité française, demeurant, Résidence l'Amphytryon, Lieu-dit Chinchine, 20600 Bastia  
**Régime Matrimonial** : Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, (régime non modifié depuis ainsi qu'il (elle) le déclare).  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

Pour avis,

36

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Prunelli di Fiumorbo, du 18 octobre 2010, enregistré à SIE Pôle enregistrement de Bastia, le 20 octobre 2010, bordereau 2010/1099, case 9, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :  
**Dénomination** : **"ANDREANI IMMOBILIERI"**  
**Forme** : Société Civile  
**Objet** : Acquisition de tous immeubles ou de tous droits à bâtir, construction sur lesdits biens d'immeubles ; gestion, administration, location et entretien desdits immeubles ; obtention de toutes ouvertures de crédits, prêt.  
**Siège** : Prunelli di Fiumorbo (Haute-Corse), Lieu-dit Agnatello chez Monsieur Andreani Noël  
**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
**Apports** : 1000 euros en numéraire  
**Capital** : 1000 euros divisé en 100 parts de 10 euros numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en rémunération de leurs apports respectifs  
**Cession de parts** : Libre entre associé uniquement, toutes autres cessions soumises à agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés  
**Exercice social** : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre  
**Gérant** : Monsieur Noël Dominique Andreani, demeurant Lieu-dit Agnatello, 20243 Prunelli di Fiumorbo  
 La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

Pour avis,  
 Signé le Gérant.  
 N. ANDREANI.

33

Société Civile Professionnelle dénommée  
**"Jean-François MATIVET et François Mathieu SUZZONI"**  
 titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par Me Jean-François MATIVET, notaire à AJACCIO, le 07/10/2010, enregistré à AJACCIO le 25/10/2010, B° 2010/760, Case N° 4, il a été constitué la Société Civile suivante :  
**Dénomination** : **LE PARC DES OLIVIERS**  
**Siège** : Pôle d'activités du Stiletto, Lieu-dit STILETTO, 20090 AJACCIO  
**Durée** : 99 ans  
**Objet** : l'acquisition du ou des terrains, sis à AJACCIO Lieudit Valle d'Alzicciu ; La construction sur ce ou ces terrains acquis - ou sur le ou les terrains apportés - d'un immeuble à usage d'habitation dénommé LE PARC DES OLIVIERS ;  
 La vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;  
 Accessoirement la location totale ou partielle des immeubles ;  
 Et généralement toutes opérations pouvant s'y rapporter.  
**Capital social** : CENT MILLE EUROS (100.000,00 euros)  
**Apports en numéraire** : 100.000 euros  
**Gérant** : Melle Anne-Marie MUCCHIELLI, demeurant à AJACCIO (20000), Parc Fiorella Bât F.  
 Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.  
 La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

Pour avis et mention,  
**Me Jean-François MATIVET**

41

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/09/2010, il a été constitué une SAS dénommée :  
**PIETRA DEVELOPPEMENT 2**  
**Objet** : La prise de participations ou d'intérêts sous quelque forme que se soit, notamment par achat, souscription, apport, fusion, de toutes valeurs mobilières et biens mobiliers, dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale, nouvelle ou déjà existante, de nationalité française ou étrangère.  
 La gestion financière de tous les produits et revenus de ses participations notamment tous placements financiers ou toutes nouvelles prises de participations dans toute autre société qu'il appartiendra et la réalisation de tout service pour le compte des participations.  
**Siège** : RN 193, lieu-dit Arbucetta, Casatorra, 20620 Biguglia  
**Capital** : 1000,00 euros  
**Durée** : 99 années  
**Président** : M. Dominique Sialelli, demeurant Villa Les Bruyères, Quartier Colobani, 20200 Bastia ;  
**Directeur Général** : M. David Dary, demeurant, 18-20, rue de la Nuit, 20220 l'Île-Rousse  
**Commissaire aux comptes** :  
**Titulaire** : La Société KALLISTE REVISION COMPTABLE, SARL, sise Parc Technologique de Bastia, ZAE d'Erbaio, 20600 Bastia ;  
**Suppléant** : M. Ange Pronesti, demeurant Lieu-dit Paterno, RN 193, 20290 Borgo  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

**Maître Marie-Carole  
CASU-PADOVANI**

3, Avenue Xavier Luciani - 20250 Corte

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE**

Suivant acte reçu par Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, Notaire à CORTE, le 20 octobre 2010, enregistré à : SIE Pôle enregistrement de BASTIA le 25 octobre 2010 bordereau 2010/1125 Case n°1, Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société civile régie par le Titre IX du livre III du Code civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978 et le décret du 3 juillet 1978.

**Dénomination sociale** : "JUBAMAJO"

**Capital social** : SIX CENTS EUROS (600,00 euros), divisé en 120 parts sociales de 5,00 euros chacune numérotées de 1 à 120, souscrites et réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports respectifs.

**Siège social** : OLMETO (20113), Quartier Vigna Maggiore

**Objet social** : - L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles.

- Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Le capital est entièrement constitué par des apports en numéraires.

**Gérant** : Madame Marie MASSIANI épouse de Monsieur ETTORI, demeurant à OLMETO (20113), Quartier Vigna Maggiore nommée pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis  
**Me CASU-PADOVANI**, notaire

**SARL CASALISTI**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000,00 euros

Siège : 1, rue Saint Erasme - 20200 Bastia

Le contrat de location gérance qui avait été consenti par acte SSP en date du 01/11/2009, à Bastia par la SARL LO CONOSCO demeurant au, 1, rue Saint Erasme, 20200 Bastia, à la SARL CASALISTI, demeurant au 1, rue Saint Erasme, 20200 Bastia, d'un fond de commerce, de débit de boissons licence IVème catégorie, pub, snack, taverne, café concert, salon de thé, glacier à l'enseigne "O'CONNORS", exploité au 1, rue Saint Erasme, 20200 Bastia, pour une durée d'un an à compter du 01/11/2009 a pris fin par résiliation amiable le 31/10/2010.

Pour avis,

**CORSE POMPAGE**

Société Unipersonnelle à responsabilité Limitée

Capital : 7622 euros

Siège : Lieu-dit Frigille

Bastelicaccia (Corse du Sud)

RCS Ajaccio : B 380 259 226

Par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2010, enregistrée à Ajaccio, RD le 27 octobre 2010, bordereau 2010/764, case n°7, a été prononcée la dissolution sans liquidation de la société, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil avec prise d'effet rétroactive à compter du 1er janvier 2010. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, dans les 30 jours de la présente publication.

Pour avis,

**COMMUNE DE SOVERIA**

**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE**

**1. Identification de l'organisme acheteur :**

Commune de SOVERIA - Mairie - 20250 Soveria  
Téléphone : 04 95 47 43 24 / Télécopieur : 04 95 35 27 98  
Adresse mail : mairiesoveria@orange.fr

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Maire de la commune de SOVERIA

**2. Objet du marché** : Etude du zonage d'assainissement de la commune

**3. Procédure** : Procédure adaptée (dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics)

L'organisme acheteur se réserve la possibilité de négocier.

**4. Modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises :**

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de l'organisme acheteur dont les coordonnées sont indiquées en 1.

**5. Réception des candidatures et des offres** : Les dossiers de candidature et d'offre, rédigés en Français, devront être envoyés sous pli cacheté dans les conditions fixées au règlement de la consultation à :

Monsieur le Maire de la commune de SOVERIA

Mairie - 20250 Soveria

**6. Critères de sélection et d'attribution du marché :**

Les critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché et les conditions particulières d'appréciation de ces critères sont décrits dans le règlement de la consultation

**7. Date et heure limites de réception des candidatures et des offres :**

Le 22.11.2010 à 8 heures

**8. Date d'envoi à la publication** : Le 22.10.2010

**COMMUNE D'AREGNO**

**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A CONCURRENCE**

**Pouvoir adjudicateur** : Commune d'AREGNO - 20220 Aregno

**Objet du marché** : Réfection Toiture Mairie

**Mode de passation** : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

**Critère de choix** :

- Valeur technique des prestations et références des entreprises : 40%

- Prix : 40%

- Délai d'exécution : 20%

**Renseignements et remise des offres :**

M. Le Maire - 20220 Aregno - Tél : 04 95 61 70 34 - Fax : 04 95 61 78 68

**Date limite de réception des offres** : 12 novembre 2010

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22 octobre 2010

**COMMUNE SANTA MARIA SICHE**

**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE**

**1. Identification de la collectivité qui passe le marché :**

Commune de Santa Maria Siche  
Ceppo - 20190 Santa Maria di Siche  
Tél : 04 95 25 70 48 / Fax : 04 95 25 78 80

**2. Procédure de passation** : Procédure non formalisée, passée en application de l'article 28 du CMP

**3. Objet du marché** : 71310000-4 "Services de Conseil en matière d'ingénierie et de construction" - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire de 4 classes

**Tranche ferme** : mission de programmation

**Tranche conditionnelle** : conduite d'opération

**4. Caractéristiques principales et durée du marché :**

La forme du marché retenue est à prix global et forfaitaire

**5. Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les paiements seront effectués dans un délai global de 30 jours

**6. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Certificats et attestations prévus à l'article 45 et 46 du Code des Marchés Publics et détaillés dans le document unique de consultation

**7. Critères de choix des offres** : L'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :

Valeur technique (coefficient 6) ; Prix (coefficient 4)

**8. Délai de validité des offres** : 90 jours

**9. Retrait du dossier, renseignements d'ordre technique ou administratif et remise de l'offre** : Adresse mentionnée au 1

**10. Date limite de dépôt des offres** : Vendredi 19 novembre 2010 à 12 heures

**11. Date d'envoi à la publication** : Lundi 25 octobre 2010

**LISA MARIA**

Société civile au capital de 16.768,95 euros

Siège social : GHISONACCIA GARE

20240 Ghisonaccia

334 079 456 RCS Bastia

**AVIS DE REMPLACEMENT  
DU GERANT**

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Monsieur Raphaël Toussaint GUIDICELLI, demeurant GHISONACCIA GARE - 20240 GHISONACCIA, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Mademoiselle Marie Madeleine GUIDICELLI. L'avis de constitution de la société a été publié dans L'INFORMATEUR CORSE n°5091, le 8 novembre 1985 et au Bureau des hypothèques de BASTIA le 13 mars 1986 Volume 535 n°73.

Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

**Ancienne mention** : Mademoiselle Marie Madeleine GUIDICELLI.

**Nouvelle mention** : Monsieur Raphaël Toussaint GUIDICELLI.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, La Gérance.

**NR TERRASSEMENTS**

Société à Responsabilité Limitée

Capital de 1000 euros

Siège social : La Carosaccia Route d'Alata

20090 Ajaccio

RCS Ajaccio : 509 451 225

Suivant procès-verbal en date du 25 Octobre 2010 l'assemblée générale extraordinaire statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Le gérant,

**AVIS**

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 octobre 2010, à Bastia, enregistré le 25 octobre 2010, à Bastia, bordereau 2010/1117, case n°2.

La Société à Responsabilité Limitée LE THEME A THE, au capital de 7622 euros, dont le siège social est sis Centre Commercial "Casino", Moriani Plage, 20230 San Nicolao.

Représentée par sa gérante et associée unique, Mme Lebourgeois Sandrine.

Immatriculée au RCS de Bastia et à l'INSEE sous le numéro B 418 890 505.

**A cédé à** : Monsieur Frombolacci Patrick, François, Marie, né le 11 février 1960 à Bastia (Haute-Corse), de nationalité française, demeurant et domicilié, 20230 Linguizzetta. Divorcé non remarié.

Le fonds de commerce de "GLACIER SALON DE THE", pour lequel la Société à Responsabilité Limitée, "LE THEME A THE", est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia et à l'INSEE sous le numéro B 418 890 505.

Ainsi que les éléments corporels, à savoir matériel, aménagements, installations inhérents à l'exploitation du fonds vendu. Ledit fonds étant exploité à Centre Commercial "Casino", Moriani Plage, 20230 San Nicolao.

**Prix** : Cinquante mille euros (50.000 euros)

**Entrée en jouissance** : Fixée au 01 août 2010

Les oppositions, seront reçues chez le séquestre du prix de vente, Maître Jocelyne Costa, Avocat, 22, Bd Paoli, 20200 Bastia, où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi.

Pour unique insertion,

**Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour  
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,  
Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2  
20200 Bastia  
Tél : 04 95 32 05 85- Fax : 04 95 32 13 35

**LES CHÊNES**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5000,00 euros  
Siège : Querciolu - U Suale - 20213 Folelli

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 28/10/2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : LES CHÊNES

**Siège** : Querciolu, U Suale, 20213 Folelli

**Objet** : L'exploitation d'activités touristiques sous toutes ses formes, location de villas et bungalows

**Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 5000,00 euros

**Gérance** : Mademoiselle Anne Marie Tomasi, demeurant Lieu-dit "U Suale", Querciolu, 20213 Sorbo Ocagnano

**Immatriculation de la société** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, La gérance.

**SCP TOMASI-SANTINI  
VACCAREZZA  
BRONZINI DE CARAFFA**

Suivant acte sous seing privé en date du 22 octobre 2010 à Bastia, enregistré à Bastia le 27 octobre 2010, bordereau 2010/131, case n°11, la SARL L'ALTORE, Société au capital de 7774 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 391 849 382, dont le siège est Lotissement Toucella, Plaine de la Conca d'Oro, 20217 Saint-Florent, a vendu à SARL CORSE LOISIR EVASION, Société au capital de 1000 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 520 312 059, dont le siège est RN 193, Espace Tamburini, 20600 Bastia.

Le fonds de commerce d'exploitation d'un parcours aventure et de loisirs de plein air, objet d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 391 849 382, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix de 10.000 euros  
La prise de possession a été fixée au 22 octobre 2010.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social du séquestre, SCP TOMASI-SANTINI-VACCAREZZA-BRONZINI DE CARAFFA, Avocats, 6, Boulevard Paoli, 20200 Bastia, où domicile a été élu à cet effet.

**SCI CARDICCIA**

SCI au capital de 1524.49 Euros  
Place de l'Eglise - 20111 CALCATOGGIO  
394924849 R.C.S. Ajaccio

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 juin 2010 il a été pris acte de la nomination de monsieur Daniel DONZELLA, demeurant Place de l'Eglise 20111 CALCATOGGIO en qualité de nouveau gérant, à compter du 6 février 1997 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Christophe TURKIEWICZ, démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio

**Communes de PALASCA, BELGODERE,  
MONTICELLO, OCCHIATANA,  
ILE ROUSSE et CORBARA**

**Transfert de la servitude de passage des piétons le long du littoral****AVIS**

**2ème insertion** : En exécution des arrêtés préfectoraux n°2010274-0015, 2010274-0017, 2010274-0019, 2010274-0018, 2010274-0016, 2010274-0020 en date du 1er octobre 2010, il sera procédé, dans les communes de **Palasca, Belgodère, Monticello, Occhiatana, Ile Rousse et Corbara**, à une enquête publique concernant le transfert de la servitude de passage des piétons le long du littoral. Le dossier d'enquête sera à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture des mairies de Palasca, Belgodère, Monticello, Occhiatana, Ile Rousse et Corbara durant la présente enquête, soit du mercredi 27 octobre 2010 au mercredi 1er décembre 2010. Le public pourra consulter le Commissaire Enquêteur présent les jours et heures suivants aux mairies de :

**PALASCA** : jeudi 28 octobre 2010 de 15 h 30 à 17 h 00  
mercredi 10 novembre 2010 de 14 h 00 à 16 h 00  
mardi 30 novembre 2010 de 14 h 00 à 16 h 00

**BELGODERE** : jeudi 28 octobre 2010 de 10 h 30 à 12 h 00  
mercredi 10 novembre 2010 de 8 h 30 à 10 h 30  
mardi 30 novembre 2010 de 8 h 30 à 10 h 30

**MONTICELLO** : mercredi 27 octobre 2010 de 8 h 00 à 10 h 00  
mardi 9 novembre 2010 de 10 h 00 à 12 h 00  
mercredi 1er décembre 2010 de 8 h 00 à 10 h 00.

**OCCHIATANA** : jeudi 28 octobre 2010 de 14 h 00 à 15 h 30  
mercredi 10 novembre 2010 de 10 h 30 à 12 h 00  
mardi 30 novembre 2010 de 10 h 30 à 12 h 00

**ILE ROUSSE** : jeudi 28 octobre 2010 de 8 h 00 à 10 h 00  
mardi 9 novembre 2010 de 8 h 00 à 10 h 00  
mercredi 1er décembre 2010 de 10 h 00 à 12 h 00

**CORBARA** : mercredi 27 octobre 2010 de 10 h 00 à 12 h 00  
mardi 9 novembre 2010 de 14 h 00 à 16 h 00  
mercredi 1er décembre 2010 de 13 h 30 à 16 h 00.

P/le Préfet et par délégation,  
le Directeur départemental des Territoires et de la Mer, Roger TAUZIN.

**COMMUNE DE LECCI**  
**AVIS D'INFORMATION**

**Instauration du droit de préemption urbain (D.P.U)**

Par délibération en date du 8 octobre 2010 le Conseil Municipal de Lecci a instauré le Droit de Préemption Urbain (D.P.U) sur la totalité des zones urbaines et d'urbanisation future délimitées par le plan local d'urbanisme de la commune en application de l'article L 211-1 du Code de l'Urbanisme.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Le Maire, Gilles GIOVANNANGELI.

**COMMUNE D'AREGNO**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A CONCURRENCE**

**Pouvoir adjudicateur** : Commune d'AREGNO - 20220 Aregno

**Objet du marché** : Aménagement et Mise en sécurité Arrière Plage d'Aregno (Hte-Corse)

**Mode de passation** : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

**Critère de choix** : Valeur technique des prestations et références des entreprises : 40%

- Prix : 40% - Délai d'exécution : 20%

**Renseignements et remise des offres** :

M. Le Maire - 20220 Aregno - Tél : 04 95 61 70 34 - Fax : 04 95 61 78 68

**Date limite de réception des offres** : 12 novembre 2010

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22 octobre 2010

**SICA-COPROCOR**

Casamozza - 20290 Borgo

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2010**

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Messieurs Franceschi François et Mattei Charles Antoine en qualité d'Administrateurs, en remplacement de Messieurs Bettelani Eugène et Morazzani Charles démissionnaires. Le Conseil d'Administration a également nommé Monsieur Franceschi François comme Président de la **SICA COPROCOR**.

Le Président,

**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex  
Accès Minitel 3617 Infogreffe

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement en date du 19/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de : Palustran Stéphane

Magasin SPAR - Macinaggio  
"Boucherie du CAP" - 20248 Rogliano

**Activité** : Boucherie  
**RCS Bastia** : A 448 131 607, 2003 A 64  
**Juge commissaire** : M. Pierre Ersa  
**Juge commissaire suppléant** :

M. Jacques de Zerbi  
**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giafferi,  
Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,  
B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

Par jugement en date du 19/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

E.T.P Fiumorbaise (SARL)  
Lieu-dit Mandriolu - Route de Poggio  
20243 Prunelli di Fiumorbo

**Activité** : Travaux publics, voieries, réseaux divers  
**RCS Bastia** : B 503 214 868, 2008 B 122  
**Juge commissaire** : Mme MA Fouquet  
**Juge commissaire suppléant** :

M. Ange Louis Guidi  
**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giafferi,  
Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,  
B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Par jugement en date du 19/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

M. Giudicelli Olivier Alexis  
"Pielza Eden" - Pielza - 20240 Solaro

**Activité** : Café - restaurant - Hôtel  
**RCS Bastia** : A 344 042 700, 88 A 126  
**Juge commissaire** :

M. Jacques de Zerbi  
**Juge commissaire suppléant** :

M. Philippe Marchioni  
**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giafferi,  
Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,  
B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

Par jugement en date du 19/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Anzolin Danilo Antoine Joseph  
Né le 26/03/1962 à Elbeuf 76)  
Domicilié : 68, rue des Alouettes  
20620 Biguglia

Non inscrit au RCS Bastia  
**Gérant** de la SARL EGP 2B  
Plomberie Chauffage Sanitaire  
66, rue des Alouettes - 20620 Biguglia  
**RCS Bastia** : B 492 476 270 - 2006 B 400

Pour extrait, SCP NAPPI-CASANOVA,  
Greffiers Associés

**RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale n° 53 , parue dans « L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE » semaine du 22 au 28 octobre 2010 n° 6335, **Concernant** : « L'avis de constitution de la SARL E.T.X »

**Il fallait lire** : « **Gérant** : M. PERIAULT Eric Charles né le 20/08/1976 à Ajaccio »  
**Et non** : « né le 01/08/1976 »  
comme écrit par erreur.

**COMMUNE DE SOVERIA****AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE****1. Identification de l'organisme acheteur :**

Commune de SOVERIA - Mairie - 20250 Soveria  
Téléphone : 04 95 47 43 24 / Télécopieur : 04 95 35 27 98  
Adresse mail : mairiesoveria@orange.fr

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Maire de la commune de SOVERIA

**2. Objet du marché :** Etude de diagnostic et élaboration du schéma directeur du système d'assainissement collectif de la commune

**3. Procédure :** Procédure adaptée (dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics)

L'organisme acheteur se réserve la possibilité de négocier.

**4. Modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises :**

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de l'organisme acheteur dont les coordonnées sont indiquées en 1. Le dossier pourra être envoyé sous format PDF à la demande expresse du candidat

**5. Réception des candidatures et des offres :** Les dossiers de candidature et d'offre, rédigés en Français, devront être envoyés sous pli cacheté dans les conditions fixées au règlement de la consultation à :

Monsieur le Maire de la commune de SOVERIA  
Mairie - 20250 Soveria

**6. Critères de sélection et d'attribution du marché :**

Les critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché et les conditions particulières d'appréciation de ces critères sont décrits dans le règlement de la consultation

**7. Date et heure limites de réception des candidatures et des offres :**

Le 22.11.2010 à 8 heures

**8. Date d'envoi à la publication :** Le 22.10.2010

**REGIE DU PORT DE TAVERNA**

PORT DE TAVERNA - 20221 SANTA MARIA POGHJU - Tél 04.95.38.07.61 / Fax 04.95.38.07.46

**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE****MARCHE DE TRAVAUX**

Réaménagement des sanitaires du Port de Taverna  
Accessibilité des handicapés

**Lot n°1 :** Travaux de second oeuvre - **Lot n°2 :** Etanchéité - Isolation

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA - 20221 SANTA MARIA POGHJU

Tél : 04 95.38.07 61 - Fax 04.95.38.07.46

**Correspondant technique :** M. Le Directeur du Port de Taverna

**Mode de passation :** Marché à procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics. Il comporte 2 lots en une seule tranche et est lancé sans option.

**Objet du marché :** Réaménagement des sanitaires du Port de Taverna - Accessibilité des handicapés

**Caractéristiques :** Lot n°1: Travaux de second oeuvre

Second oeuvre, cloisons et maçonnerie diverses, Travaux de plomberie, sanitaires, Travaux d'électricité, Travaux de peinture (intérieur, extérieur, menuiseries bois et métalliques)

Réalisation d'une rampe d'accès aux handicapés, réalisation d'un garde-corps métallique. Menuiserie extérieur/intérieur en rénovation PVC

Lot n°2 : Etanchéité - Isolation Etanchéité / Isolation

**Justificatifs à produire :** ensemble des documents ou déclarations, attestations, certificats et autres justificatifs visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics, documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre, moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat, certificats de capacité dûment validés par les maîtres d'ouvrages, déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, DC4 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants), DC5 (déclaration du candidat).

**Délai d'exécution :** le délai d'exécution est fixé à 2 mois pour chacun des lots, à compter de l'émission par le maître d'ouvrage, de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**Critères de jugement des offres :** offre économiquement la plus avantageuse apprécié en fonction du critère unique énoncé ci-dessous

- Prix 60% - Délais 40%

**Délais de validité des offres :** le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Date de l'envoi de l'avis :** Jeudi 28 Octobre 2010

**Dépôt des offres :** avant le Jeudi 18 novembre 2010 à 14 h 00 à l'adresse suivante REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA - 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**Retrait des dossiers :** REGIE DU PORT DE TAVERNA - PORT DE TAVERNA 20221 SANTA MARIA POGHJU

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA COSTA VERDE**

20230 SAN NICOLAO

**MARCHE DE TRAVAUX - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE 20/2010****Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du CMP**

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** Communauté de Communes de la Costa Verde  
Maison du développement - 20230 SAN NICOLAO

Tél : 04.95.38.47.39 - Fax : 04.95.38.47.41

**Correspondant :** Mme ORSINI Danielle - Administration Générale Section Marchés Publics

**TYPE D'ACHETEUR :** Etablissement public de coopération intercommunale.

**OBJET DU MARCHE :** CREATION D'UN PARKING AU VILLAGE DE SANTA MARIA POGHJU

**LIEU D'EXECUTION :** Commune de Santa Maria Poghju

**CARACTERISTIQUES DU MARCHE :**

- terrassement généraux en déblais remblais - murets en pierre maçonnées

- mur de soutènement de type « poids »

- confection d'escaliers et paliers

- réalisation de revêtement, marquage au sol .....

**PRESENTATION DES CANDIDATURES :** En application de l'article 45 et 46 du CMP les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet daté et signé par eux :

- le règlement de la consultation

- l'acte d'engagement et ses annexes

- le C.C.A.P

- le C.C.T.P

- la décomposition du prix global et forfaitaire

- pièces dessinées.

**CRITERES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. Le prix 60%

2. Les délais 40%

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :** Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :**

- Conseil Général de la Haute-Corse : 40%

- Collectivité Territoriale de Corse : 40%

- Budget de la Communauté de Communes : 20%

Délai de paiement 35 jours (art 98 du CMP).

**ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES PEUVENT ETRE OBTENUS :**

Bureau d'études techniques CAPOROSI B. - PERISSE V - Résidence le Vanina - Bat C - Route du Fort de Toga 20200 VILLE DE PIETRABUGNO

**DELAI D'INTRODUCTION DES RECOURS :** Selon les dispositions du Code de Justice Administrative : En application de l'article L551-1 relatif ou référé précontractuel, l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché.

Selon les dispositions des articles L551-12 à L551-23, relatives au référé contractuel. Un recours direct contre le contrat prévu, à l'article R551-7 peut-être formé dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché en vertu de l'article R421-I, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet.

Tribunal de Grande Instance de Bastia - Benoîte banesi - 20200 Bastia.

**DATE DE REMISE DES OFFRES :** Le 17 novembre 2010 à 11 heures

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGÉE DE SON INSERTION :** 27 octobre 2010.

Le Président, François BERLINGHI

**PREFECTURE DE CORSE DU SUD****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****COMMUNE : CONCA****1ère insertion.**

Par arrêté préfectoral du 26 octobre 2010 est prescrite une enquête publique en vue de recueillir l'avis de la population sur un projet de réalisation d'une résidence de tourisme de 16.931 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette (SHON) et 40.678 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre brute (SHOB) - demandeur : SARL RIVER RUN PROPRIETES représentée par M. Paul BLANCHFIELD / 1330 avenue de la LAUZIERE - Bât A3 EURO-PARC / lieu-dit PICHIAURY / 13856 AIX EN PROVENCE cedex 3.

Un dossier d'enquête sera mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de CONCA du **lundi 15 novembre 2010 au vendredi 17 décembre 2010**, où il pourra en prendre connaissance et inscrire, le cas échéant, ses observations sur un registre d'enquête.

**M. Jean Olivier SAULI**, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition des intéressés à la **mairie de CONCA** :

- lundi 15 novembre 2010 de 9h00 à 12h00 ;

- mercredi 24 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 ;

- jeudi 9 décembre 2010 de 9h00 à 12h00 ;

- vendredi 17 décembre 2010 de 14h00 à 17h00

Les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de CONCA.

p/Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer  
Le chef du Service Aménagement, Urbanisme, Habitat,

Dominique BOURDELON

05

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP du 21/10/2010, il a été constitué une EURL, ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : POLYSTRAT 2A**

**Objet :** Réparations polyester et stratification sur coques de bateau, piscine. Menuiserie et mécanique

**Capital :** 5000 euros

**Durée :** 99 ans

**Siège :** 16, Hameau du Soleil, 20166

Porticcio, Commune de Grosseto Prugna

**Gérance :** M. Tomei Laurent, 16,

Hameau du Soleil, 20166 Porticcio,

Commune de Grosseto Prugna

**Immatriculation :** RCS Ajaccio

14

**CORSE CONSIGNATION  
ET REPRESENTATION  
(CCR)**

SNC au capital de 15.200 euros  
Siège : Avenue Joseph Calizi  
20220 Ile-Rousse  
403 923 501 RCS Bastia

**DEMISSION DE CO-GÉRANT**

Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2009, il résulte que les associés ont accepté la démission du co-gérant M. Roger Pietri. M. Jean-Baptiste Pietri reste seul gérant à compter du 1er août 2009. Mention sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

15

**MBL PANIFICATION**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 8000 euros  
Siège : Immeuble Massena  
3, Avenue du Maréchal Lyautey  
20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio : 439 826 611

Suivant délibération en date du 25/05/2010, l'assemblée générale extraordinaire a désigné en remplacement de Mme Mireille Benedetti, gérante démissionnaire, M. Sauveur Merlenghi, dmt Diceppu-Supranu, Plaine de Cuttoli, Cuttoli-Corticchiato (20), en qualité de gérant avec effet au 25/05/2010.

Pour avis,

13

Suivant AGE du 20.10.2010, les associés de la SCI LA CORDILLIERE au capital de 2000 euros, siège social : 820 rue Ampère, 13290 Les Milles, RCS Aix en Provence : 451 978 233, a décidé de :

- transférer le siège social au **35, route du Stade, 20214 Calenzana**

- nommer en qualité de gérante :

Mme Carole Costaglioti, demeurant 35, route du Stade, 20214 Calenzana, en remplacement de Monsieur Pierre Alfonsi.

**Objet :** Achat, gestion, location, administration de tous biens immobiliers de toute nature.

**Durée :** 99 ans

RCS Bastia

30

**ALTRE CIME**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1200 euros  
Siège : Liccetu - 20228 Luri  
RCS Bastia : 407 500 205

Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2010, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

44

**Maître Pierre-Louis MAUREL**

Avocat à la cour  
7, Boulevard de Gaulle  
20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 15 17 - Fax : 04 95 32 07 43

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2010 à Bastia, enregistré à SIE - pôle enregistrement de Bastia le 5 octobre 2010, bordereau n°2010/1053, case n°5, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Dénomination : VALENDRIA**

**Siège :** Aghione, 20270 Aléria

**Objet :** La société a pour objet la gestion et généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles apportés ou qu'elle se propose d'acquérir, la vente et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

**Durée :** 99 années

**Capital :** 180.000 euros divisé en 360 parts de 500 euros chacune

**Gérance :** André Casanova, né le 23 mars 1961 à Le Raincy, demeurant à

20270 Aléria, Aghione

**Immatriculation :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

39

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : HOLIDAY IN**

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée

**Siège :** Chez Les Pépinières de Furiani,

Plaine de Furiani, 20600 Furiani

**Objet :** L'acquisition, la prise à bail à construction de terrains ou de volumes dans l'espace,

- la construction sur les terrains acquis d'immeubles collectifs,

- la vente en totalité ou par fractions des immeubles construits avant ou après leur achèvement,

- l'emprunt de partie de capitaux nécessaires à la construction,

- accessoirement, notamment en cas de mévente, la location totale ou partielle des immeubles

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 1000 euros

**Gérance :** M. Marc Pollini, demeurant

Résidence U Levante, Bât. 1, Bloc 1,

route de la Marana, 20290 Borgo

**Immatriculation :** Au RCS Bastia

Pour avis,

23

**Maître Marie-Paule  
DIONIS-NAUDIN**

Avocat à la cour  
Spécialiste en Droit Fiscal  
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

L'associé unique de la société "OLIVIER BLEU IMMO BUDICIONI", EURL au capital de 7500 euros, dont le siège social est 15, bis rue César Campinchi, 20200 Bastia (RCS Bastia 521 243 535), a décidé, le 13 octobre 2010 :

1/ d'étendre l'objet social de la société à la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance à compter du 13 octobre 2010.

2/ de modifier la dénomination sociale, qui sera désormais "OLIVIER BLEU IMMO".

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS Bastia

10

**ATOUT PUB**

SARL au capital de 7622,45 euros  
Siège social : 7, Rue Méditerranée  
20090 Ajaccio - RCS Ajaccio 422 350 918

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2010, l'associé unique a décidé :  
- d'étendre l'objet social aux activités de "Sérigraphie, broderie, publicité, vente de coupes et trophées, import, export et vente de vêtements publicitaires" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

27

Leonetti freres, 25 lotissement musoleofolelli 20213 Penta Di Casinca, SARL au capital de 2000 euros. RCS bastia 452 030 760. A compter AGE du 25/10/2010 : transfert de siège rue e cardeline, 20240 Ghisonaccia. Formalités au RCS de Bastia. Pour avis, le gérant.

40

**AJACCIO VF SARL**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 8000 euros  
Siège : 69, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio : B 443 783 360

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, la collectivité des associés a décidé : la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour ;  
- la nomination en qualité de liquidateur de Mme Evers Dominique, demeurant, 1, Square Pergolese, 78150 Le Chesnay ;  
- la fixation du siège de la liquidation au siège social, où toute correspondance devra être adressée ; Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

06

**LAMBERTI ORTICONI**

Société Civile Professionnelle en liquidation  
Au capital de 60.979,61 euros  
Siège : Rue de la Forge - L'Ile-Rousse (Corse)  
400 367 199 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010, il résulte que : La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mai 2010 suivi de sa mise en liquidation ;  
- A été nommé liquidateur : Mme Anne Marie Orticoni, demeurant à l'Ile-Rousse (Corse), l'Ile-Rousse ;  
a qui on été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à l'Ile-Rousse (Corse), rue de la Forge. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

07

**LAMBERTI ORTICONI**

Société Civile Professionnelle en liquidation  
Au capital de 60.979,61 euros  
Siège : Rue de la Forge - L'Ile-Rousse (Corse)  
400 367 199 RCS Bastia

L'assemblée générale des associés du 31 mai 2010 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la liquidatrice.

37

**Office Notarial de Saint-Florent****SCP MAMELLI**

Résidence Santa Catalina  
Saint-Florent (20217)  
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

**AVIS DE CESSION**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Marc Franceschi, notaire à Saint-Florent, Officier Public, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat le 22 octobre 2010, enregistré à la recette de Bastia, le 26 octobre 2010, bordereau 2010/1127, case 1.

Mme Sandrine Michelle Norest, Commerçante, demeurant à Santa Maria di Lota, Haute-Corse, (20200), 78, route de la Corniche, divorcée de Monsieur Antoine Albertini.

**A vendu :** A Mademoiselle Valérie Jeannine Atza, demeurant, à Bastia, Haute-Corse (20200), San Gaetano Bât. C3, Appartement 101, route de Cardo, célibataire.

Le fonds de commerce de vente de vêtements et accessoires, sis et exploité à Bastia 20200, 10, Avenue Emile Sari, connu sous le nom de "UN DES SENS" pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de Bastia sous le n° 508 828 399.

Le CESSIONNAIRE sera propriétaire du fonds à compter du 22 octobre 2010. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Quarante Six Mille Euros (46.000,00 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par exploit d'huissier dans les DIX jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude du notaire soussigné.

Pour insertion,  
Le notaire.

42

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 18/10/2010 de la Société Civile Immobilière **SAG - IMMO**, Société Civile ayant pour :

**Siège :** SCI SAG - IMMO

**Objet :** Acquisition, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, édification de tous bâtiments, administration et exploitation, par location ou autrement, entretien, et, éventuellement, aménagements desdits immeubles

**Capital :** 200 euros divisé en 40 parts de 5 euros

**Siège :** Lotissement Les Collines de

Trio, Sagone, 20160 Vico

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

**Gérant :** Monsieur Cascio Eric, demeurant

Lotissement Les Collines de Trio,

Sagone, 20160 Vico

RCS : Ajaccio

**Clauses d'agrément des cessions de parts :** Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité

Pour avis, E. CASCIO, ayant pouvoir.

43

**SCI DE GIEVAZZA**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 400.00 euros  
Siège : Chez Monsieur et Madame Droguet  
Route de Cavone - Travo - 20240 Ventiseri  
RCS Bastia : 520 347 121

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 07 octobre 2010, il a été décidé : Suite à la démission de Mme Cappelle, Valérie, Michèle épouse Droguet, de ses fonctions de gérante avec effet rétroactif au jour de sa nomination soit le 26 janvier 2010.

De nommer en remplacement pour une durée indéterminée Monsieur Droguet Alexis, demeurant Route de Cavone, Travo, 20240 Ventiseri.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités au RCS Bastia.

**BELIER** (21 mars au 19 avril).

**Chiffre** : 6. **Cœur** : Vous hésitez sur la manière de faire passer votre message. Ne tardez pas, car il pourrait bien ne plus servir à rien. **Affaires** : Vos supérieurs vous confient une tâche importante. Voyez si vous en êtes capable. **Santé** : Tout va pour le mieux.

**TAUREAU** (20 avril au 20 mai).

**Chiffre** : 7. **Cœur** : Vous passez d'agréables soirées entouré de vos proches. C'est ainsi que vous envisagez votre vie de famille. **Affaires** : Des doutes sont en train de vous envahir. Les délais qu'on vous a donnés ne sont pas suffisants. **Santé** : Légers maux de tête.

**GEMEAUX** (21 mai au 20 juin).

**Chiffre** : 1. **Cœur** : Un appel téléphonique totalement inattendu. Vous êtes subitement submergé par de vieux souvenirs. **Affaires** : Le train-train quotidien vous ennueie un peu. Essayez de trouver une nouvelle motivation pour avancer. **Santé** : Si vous buvez du café, diminuez.

**CANCER** (21 juin au 22 juillet).

**Chiffre** : 2. **Cœur** : Vous devez faire un choix entre deux personnes. C'est une des pires épreuves qu'on puisse envisager. **Affaires** : Vous arrivez au terme d'une mission. Demandez un peu de repos avant d'en entamer une nouvelle. **Santé** : Un rhume est plus que probable.

**LION** (23 juillet au 22 août).

**Chiffre** : 9. **Cœur** : Vous hésitez beaucoup à vous engager avec une personne que vous ne connaissez pas bien. Prenez le temps de la réflexion. **Affaires** : Vous arrivez fréquemment en retard au travail. Il faudrait faire un effort dans ce domaine. **Santé** : Tout va très bien.

**VIERGE** (23 août au 22 septembre).

**Chiffre** : 3. **Cœur** : Tout va bien dans le domaine sentimental. Vous vivez une belle histoire avec une personne réellement agréable. **Affaires** : Ne comptez pas sur la chance pour vous en sortir. Seul votre travail vous permettra d'y arriver. **Santé** : Plutôt moyenne.

**BALANCE** (23 septembre au 22 octobre).

**Chiffre** : 5. **Cœur** : Votre moral est un peu fonction du temps. Quand il fait gris, vous ne parvenez pas à être très joyeux. **Affaires** : Votre budget devrait être remanié. Il ne correspond plus vraiment à la réalité que vous vivez. **Santé** : Pas de problème en vue.

**SCORPION** (23 octobre au 21 novembre).

**Chiffre** : 2. **Cœur** : Vous aimeriez être capable d'exprimer spontanément vos sentiments. Il faudra un jour que vous vainquez votre timidité. **Affaires** : Vous voulez réussir à tout prix. Attention à ne pas délaissier votre entourage. **Santé** : Mangez un peu plus léger.

**SAGITTAIRE** (22 novembre au 21 décembre).

**Chiffre** : 4. **Cœur** : Votre vie est envahie par d'affreux doutes. Il faut crever l'abcès et avoir une discussion franche pour les dissiper. **Affaires** : Vous avez besoin de renseignements. Choisissez des sources sûres ! **Santé** : Quelques démangeaisons possibles.

**CAPRICORNE** (22 décembre au 20 janvier).

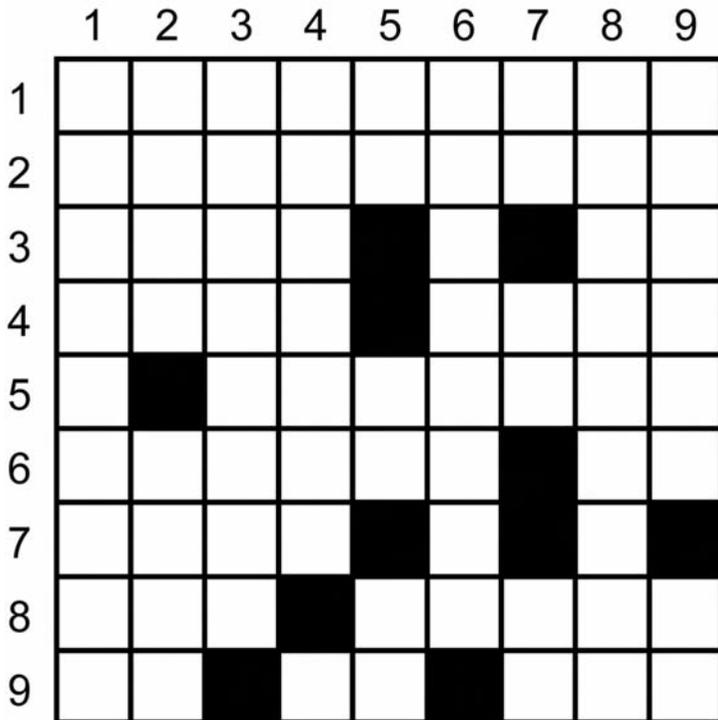
**Chiffre** : 7. **Cœur** : Votre attitude indifférente inquiète votre partenaire. Faites un effort pour être un peu plus attentif. **Affaires** : Rien ne sert de courir... Vous êtes malheureusement en train d'en faire la cuisante expérience. **Santé** : Prudence si vous conduisez.

**VERSEAU** (21 janvier au 19 février).

**Chiffre** : 0. **Cœur** : Un petit voyage surprise serait le bienvenu. Votre partenaire, comme vous, a besoin de quelques jours d'évasion. **Affaires** : Prudence si vous devez signer un contrat. Lisez attentivement tous les termes de celui-ci. **Santé** : Surveillez votre vue.

**POISSONS** (20 février au 20 mars).

**Chiffre** : 8. **Cœur** : Vous traversez une période où vous voyez la vie en rose. Tant mieux, profitez-en sans vous poser de questions. **Affaires** : Ici aussi, tout vous paraît facile. C'est le moment de prendre de l'avance. **Santé** : Pourquoi ne pas faire un peu de sport ?

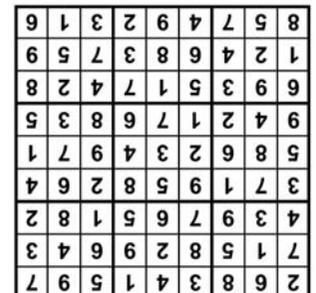
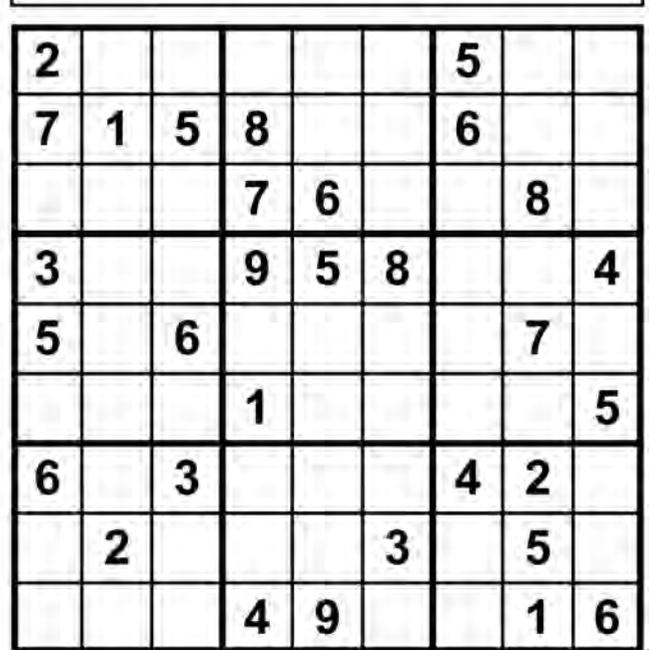


**Horizontalement**

1. Fonctionnerai.
2. Aura en horreur.
3. Adverbe. - Dans un coin.
4. Veste prussienne. - En Italie.
5. Qualificatif du nez.
6. Rayé. - Vieux roi d'Egypte.
7. Marteau à deux têtes.
8. Saison. - Personnes.
9. Sur une rose. - Appris. - Elime.

**Verticalement**

1. Lève-tôt (pluriel).
2. Genre de légumineuses. - Organisation internationale.
3. En Prusse.
4. Soldat du tsar.
5. Partie d'heure. - Parcouru à l'envers. - Trompé.
6. Allaient sans but.
7. Note. - En sol. - Petit cours.
8. Relatives à un pôle.
9. Ville grecque. - Réfléchi.



«Tous ensemble contre le cancer »

## A «Momo» Bojattoy, les 9 km de la course

*La Ligue Corse Contre le Cancer – Comité de Haute-Corse – a réussi son pari, devenu au fil des derniers jours un véritable défi, vus les événements sociaux, la pénurie d'essence et l'annonce d'une météo incertaine.*

**A**vec ses partenaires, la **Communauté d'Agglomération de Bastia**, la **Ville de Bastia** et l'**A.J. Bastia**, en collaboration avec le **Conseil Général de Haute-Corse**, sur le coup de 9h00, le dimanche 24 octobre, la **Place Saint Nicolas** était envahie par une foule de coureurs et de marcheurs venue soutenir la cause et se faire plaisir, en prenant part à une course de 9 km, ou à la marche de 3 km, sur un parcours très sélectif qui ne devait pas tarder à sourire aux spécialistes de l'asphalte ou du demi-fond.

Sans compter qu'en prélude, des Babys aux Poussins, en passant par les Pious-Pious et les Eveils Athlétiques, sur un circuit entièrement tracé sur la **place Saint Nicolas**, les



Les sportifs mobilisés

Ecoles d'Athlétisme du **CAB**, de **Gallia Luciana** et de l'**AJB** ont offert un spectacle coloré autant qu'animé.

### «Momo» Bojattoy, sans appel

Les 9 km, sélectifs, ont conduit les athlètes de la **Place Saint Nicolas** à l'assaut de l'**Annonciade**, en passant par la préfecture, puis continuant devant la gare en face, pour passer ensuite derrière le nouveau parking et la montée de l'ancienne usine à gaz, pour sortir devant l'**hôtel Best-Western** et redescendre vers le **Forum**, pour remonter en direction de l'**Annonciade** avant de redescendre derrière la **Préfecture** et repartir pour deux autres boucles !

Un périple copieux que seuls des athlètes déjà confirmés pouvaient «avalier» avec détermination. «**Momo**» **Bojattoy** l'a démontré devant le Junior **Faouzi El Yaagoubi**, l'ancien footballeur **Philippe Tournier** et le Minime, **Majid Arbid**, très à l'aise, alors que chez les féminines, l'Espoir, **Justine Porchet**, s'imposait au terme d'une course intelligente.

Les Benjamins(es) et les Minimes, quant à eux, avaient une boucle à réaliser. **Léa Monciovi** n'avait aucun mal à prendre le commandement des féminines, derrière le Poussin **Anas Zaid**, qui n'a pas été surpris par la distance et les difficultés !

Sur la **Place**, le circuit tracé et balisé a vu les plus jeunes s'envoler sur l'asphalte avec talent ! Une belle épreuve sportive, un succès pour la **Ligue Corse Contre le Cancer**. Merci et bravo à toutes et à tous !



Les plus jeunes aussi

## Division d'Honneur

# L'A.J. Biguglia cherche sa voie

*Avec Joseph Casanova, éducateur des jeunes, nous avons fait le point sur l'équipe de division d'honneur de l'A.J. Biguglia qui se traîne en bas de tableau.*

**C**lassé en 14<sup>ème</sup> position au classement, le club bigugliais connaît un passage délicat et vient de subir 6 défaites consécutives.

Dominé par l'**AC Ajaccio**, leader de ce championnat, qui annonce la couleur et qui va rejoindre le **CFA 2** en fin de saison, le club cher au président **Charles Sauli** a également été défait par **Bastelicaccia** et **Propriano** qui tentent, eux aussi, de rester à portée des **Ajacciens**. Pourtant, contrairement aux deux dernières saisons, les joueurs restent solidaires de leur entraîneur **Paulo Squaglia**, bien secondé par **Antoine Marchioni** que l'on ne présente plus au sein de ce club sympathique. Bien adapté, il continue à avoir une grande passion du football.

Malgré ce début difficile, l'entraîneur bigugliais ne se résigne pas et poursuit également la politique des jeunes.

Actuellement, cinq éléments **U 19** participent avec l'équipe première. Défaits à **Lucciana** 2 à 0 les **Bigugliais** méritaient mieux que cette désillusion.

Malheureusement, le gardien luccianais **Jean-Pierre Fontana**, au sommet de sa forme, s'est montré impérial et fut le principal responsable de la défaite des **Bigugliais** qui auraient mérité mieux.

Après une coupure de 15 jours, les hommes de **Paulo Squaglia** se mesureront aux redoutables **Proprianiens** qui occupent la 3<sup>ème</sup> place au classement. La tâche s'annonce délicate mais ils devront tout mettre en œuvre pour s'imposer et retrouver les joies de la victoire.

## U 9

**Educateurs** : Mickael Luciani, André Baccarelli, Didier Tassy, Michel Micaléff.

Groupe de 40 joueurs.

Un staff technique de qualité avec trois jeunes éléments qui apprennent leur métier. Ils profitent de l'expérience et de la passion d'**André Baccarelli** que l'on ne présente plus, mais aussi du responsable de la catégorie **Mickael Luciani** qui s'investit dans ce métier.



## PROMOTION HONNEUR B

L'éducateur **Christian Pietri** dirige de son côté cette jeune formation avec beaucoup de volonté, de motivation et d'enthousiasme. Actuellement ce groupe est à la recherche d'une première victoire et espère l'obtenir face à **Ponte Leccia**. Après un nul et deux défaites mais aussi un match en retard, un succès serait réconfortant.

## Catégorie de jeunes

### U 19

**Responsable** : Ange Algara.

**Effectif** : 20 joueurs.

Après deux rencontres en championnat, ce groupe a obtenu un nul à **Bocognano** et enregistré une défaite face au **CAB**. Ils ont aussi été éliminés en **coupe Gambardella** par **Bocognano** et en **coupe de Corse** par la **Casinca**.

Connaissant un début de championnat difficile, cette formation a souvent été privée de ses meilleurs éléments. Cela devrait changer après les Fêtes avec le retour de quelques joueurs évoluant actuellement en division d'honneur.



### U 11

**Educateurs** : Christian Sarté et Antoine Bonavita.

Ce groupe comprend 20 joueurs. Mais il n'existe pas de championnat, seulement des plateaux les samedis.

Les deux éducateurs sont là pour les fondamentaux techniques et œuvrent avec une grande passion et beaucoup de patience.

## U 13

**Educateur :** Jean-Vitus Lucciani.

**Effectif :** 35 joueurs.

Cette équipe 1 engagée en équipe niveau 2 est admirablement dirigée par **Jean-Vitus Lucciani**.

Cette formation est actuellement 1<sup>ère</sup> avec 4 victoires, un nul et une défaite. Prochain match contre le **SCB 3** le 7 Novembre. Une grosse satisfaction pour cette formation et son éducateur.

Celui-ci s'adapte avec constance aux jeunes. Une bonne recrue pour l'encadrement technique du club bigugliais.



## U 13 NIVEAU 3 – Equipe 2

**Educateur :** Cédric Pelé.

Cette formation est actuellement 1<sup>ère</sup> avec 4 victoires.

Nouveau venu dans cette catégorie **U 13** après avoir été dans la catégorie **U 11**, **Cédric Pelé** effectue un bon travail.

Sa formation en tant qu'éducateur, mais aussi en tant qu'excellent arbitre de notre ligue, lui permet de s'enorgueillir du travail effectué avec des joueurs de 1<sup>ère</sup> année.

## U 13 NIVEAU 3

**Educateur :** Léo Mertyl.

Une jeune équipe 3 qui n'est pas encore adaptée et qui se doit de progresser techniquement et tactiquement. Sa tâche est délicate. L'essentiel étant de faire participer ces jeunes au même temps de jeu.

## U 17

**Educateur :** Joseph Casanova.

**Effectif :** 40 joueurs.

Cette formation dirigée par **Joseph Casanova** occupe la 14<sup>ème</sup> position dans ce championnat très relevé.

La prochaine sortie au **Pontet**, le 7 Novembre, ne sera pas facile. Pourtant les insulaires vont tenter d'obtenir une première victoire et le sourire.

## U 17 EXCELLENCE

**Educateur :** Pascal Casanova.

Classée en 6<sup>ème</sup> position dans cette compétition avec une victoire, un nul et deux défaites, cette jeune formation dirigée par **Pascal Casanova**, constituée de jeunes éléments de 1<sup>ère</sup> année, prépare la saison prochaine.

Reprise le 7 Novembre face à l'**USC Corte**.

## U 15 – NIVEAU 2

**Educateur :** Michel Benazzi.

**Effectif :** 20 joueurs.

Cette jeune formation qui a remporté deux victoires et connu 4 défaites est actuellement classée 4<sup>ème</sup> avec 12 points. Ces éléments de 1<sup>ère</sup> année s'adaptent au football à 11. **Michel Benazzi** travaille sans arrêt, dépassant même ses heures de travail.

Passionné et pilier du club, il espère faire progresser ses jeunes protégés.

## ENTRAÎNEUR GENERAL

**Jean-Claude Perfetti** est l'entraîneur général de la division d'honneur et des plateaux de jeunes U 9 – U 11.

**Responsable des jeunes :** José Casanova.

**Responsable des gardiens de but :** Pierre Antoniotti.

**Football à 9 :** Cédric Pelé.

## CONCLUSION

L'éducateur est un exemple pour le joueur. En plus d'animer une séance, de corriger, de diriger, de démontrer, l'éducateur se doit d'être toujours impeccable dans sa tenue vestimentaire, sur le terrain, dans son vocabulaire, dans sa ponctualité et dans son comportement général. De fait, «*Le joueur est souvent le reflet de l'éducateur qui l'encadre*».

# SOS RAMONAGE

ANALYSE DES INSTALLATIONS GAZ - CONTRÔLE VIDÉO  
DES CONDUITS - ESSAI À LA FUMÉE DES CONDUITS

— DEPUIS 1971 — **DOMINIQUE CRISTIANI** —

**06 03 29 66 18**

MAÎTRE ARTISAN - TECHNICIEN EXPERT - SPÉCIALISTE DE LA RÉGLEMENTATION GAZ -  
RAMONEUR PROFESSIONNEL DIPLÔMÉ ET QUALIFIÉ

# A Settimana

44<sup>ème</sup> semaine de l'année

du 29 octobre au 24 novembre 2010

Les fêtes : le 29, Narcisse - le 30, Bienvenue - le 31, Quentin - le 1<sup>er</sup>, Toussaint, Harold - le 2, tous les défunts - le 3, Hubert - le 4, Charles.

44<sup>esima</sup> settimana di l'annu

da u 29 ottobre a u 4 novembre 2010

E feste : u 29, Narcisiu - u 30, Dorotea, Swartz - u 31, Quintinu, Volfgangu - u 1, I Santi. - u 2, I Morti - u 3, Laurina - u 4, Carlu. Borromeo.

## L'info insolite

### Housse de portable blindée...

Une société californienne vient de commercialiser une housse pour PC portable garnie de panneaux en kevlar, résistant aux balles, et nantie d'une couche supplémentaire en néoprène. L'extérieur est gainé en peau de bison et, pour faire bonne mesure, se servir éventuellement de son portable comme d'un bouclier, une poignée latérale permet une prise en main très sûre. De quoi transporter ses données confidentielles en toute sécurité !

### Amour subtil

«Nous vivons nos histoires d'amour parce que nous sommes des êtres de mémoire» affirme le neurobiologiste **Jean-Didier Vincent**. Selon lui, grâce à la libération de nos phéromones, avant même le premier regard, de par la reconnaissance d'une odeur ou d'une impression fugace, un lien est établi avec notre vécu favorisant la rencontre idéale. Le seul objectif de celle-ci est de détecter un individu de la même espèce, ayant un patrimoine génétique proche du sien, mais suffisamment différent pour fabriquer de beaux petits. Romantisme quand tu nous tiens...

### Invasion de méduses

Un biologiste belge vient de conclure qu'il y a de plus en plus de méduses dans la **Mer du Nord**. Cette situation risque d'engendrer rapidement des problèmes pour le tourisme. Les causes sont connues : surpêche, changements climatiques, augmentation des nitrates et phosphates dans l'eau. Espérons que ce constat encouragera les pêcheurs à pratiquer une pêche plus respectueuse de l'environnement et plus durable.

### Cher alcool

En **Floride**, une étude universitaire révèle que le doublement de la taxe sur les boissons alcoolisées réduit de 35% la mortalité liée à l'éthylisme, diminue de 11% les accidents de la route dus à l'alcool et entraîne une baisse de 1,4% de la criminalité. Ce qui est nettement plus efficace que n'importe quelle campagne de prévention.

### Néodruidisme

Apparu dans les années 1960, le néodruidisme, culte celtique vénérant les esprits de la nature, vient d'être reconnu comme religion au **Royaume-Uni**. Il compterait à ce jour des dizaines de milliers d'adeptes à travers le monde qui reconnaissent en **Stonehenge** leur haut lieu de pèlerinage.

## L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 30 octobre 1999**, en **France**, un avion de tourisme s'écrasait dans le **parc du château de Versailles**, tuant ses trois occupants.

► **Le 31 octobre 2000**, à l'aéroport de **Bruxelles National**, des malfaiteurs perpétrèrent le casse du siècle ; ils dérobèrent dans un avion de la **Lufthansa** cinq caisses de diamants pour un poids total de 15kg. Montant du butin : 186 millions d'Euros !

► **Le 1er novembre 2002**, au **Maroc**, un incendie dans la prison civile de **Sidi-Moussa**, à **El-Jadida** tuait 50 détenus.

► **Le 2 novembre 2004**, **Georges W. Bush** était réélu pour quatre ans à la présidence des **Etats-Unis**. Il remportait ainsi les élections face à son rival **John Kerry**.

► **Le 3 novembre 2002**, en **Alaska**, un séisme de 7,9 sur l'échelle de **Richter** provoquait des fissures sur les routes et endommageait les structures de soutien de l'**oléoduc trans-Alaska**.

## VAGABONDAGE

«Une alliance parfaite entre le terroir et la modernité pour cet homme à la double culture savoyarde et provençale» : c'est ainsi que s'exprime un confrère pour parler d'Edouard Loubet de «La Bastide de Bonnieux» dans le Lubéron. Pour être plus complet et plus juste, j'ajouterai «et corse», puisque notre ami Edouard a fait ses classes à l'hôtel Bellevue à Saint-Florent dont sa mère était propriétaire.

D'ailleurs, chaque été l'ami Edouard hante la perle du Nebbiu et les plages de Saleccia, Lodu et Malfacu.

Inutile de dire que le Guide Gault et Millau n'a pas oublié de le distinguer, lui qui a déjà deux étoiles au Michelin.

Les Rotariens bastiais ont changé d'auberge. Désormais ils ont élu domicile au Thalassa à Pietranera.

Cet établissement avait été créé par la famille Greco et notamment par le regretté «Lolo», ancien champion de Corse du 5000m.

C'est désormais Serge Fazzini, enfant de San Ghjse, quartier populaire de Bastia, qui est à sa tête.

J'ai participé à un «monôme», j'étais encore «boutonneux», les troupes italiennes occupaient Bastia et un «encadreur» italianisant nous avaient conduits devant la caserne Marbeuf, sans doute pour montrer à l'occupant que nous étions rebelles à l'état français, notre jeune âge se contentant d'annoncer des slogans, des phrases dont le ton l'emportait sur le fond.

Entraînés pas nos aînés que nous appelions «les grands» nous suivions, obéissants, et contents de «sécher» quelques cours. Et, avec le recul, nous étions heureux puisque nous étions jeunes.

Intelligemment, les Calvais organisent la fête du vent pour prolonger la saison... «Festiventu» drainera beaucoup de monde qui découvrira la belle, «Semper Fedelis». D'autres cités corses devraient en prendre de la graine !

Toussaint Lenziani

## BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

L'INFORMATEUR  
Corse Nouvelle

① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213  
20293 Bastia Cedex  
Tél : 04.95.32.04.40  
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

# Machja di Costa Verde :

## La revanche de Jérôme Bosch

*Sans Franck Biaggi, c'est Renaud Castiglioni qui est monté sur la troisième marche du podium de la 8e édition de Machja di Costa Verde alors que, pour la deuxième année consécutive, les deux premières marches étaient occupées par Guillaume Peretti et Jérôme Bosch, le deuxième de l'édition 2009 prenant la place du winner.*

**J**érôme Bosch a donc pris sa revanche sur Guillaume Peretti et au passage les deux sportifs se sont offert un nouveau record de l'épreuve. C'est dire si on se bat pour cette **Machja di Costa Verde**, ultime course du challenge "**Muntagne corse**" organisée sous l'égide de la sympathique association **I Filanci**, présidée par **Marie-Laure Finocchi**.

Ils étaient 158 à s'élancer au top du départ donné sous l'arche installée devant le café "**L'île d'Or**". Parmi les participants à cette 8<sup>e</sup> édition, un Allemand, une délégation des pompiers de **Cervioni** et de **Bastia**, une équipe de **Lourdes** et des "**Ch'tis**".

Les 19 kilomètres avec leurs 1500 mètres de dénivelé positif ont été avalés en **1.47''08** par le vétéran **Jérôme Bosch** du **Corsica Sport Mezzavia**, devant **Guillaume Peretti** (1<sup>er</sup> senior) en **1.49''2** et **Renaud Castiglioni** (**1.54''22**).

Chez les dames, **Stéphanie Mattei** s'est imposée sans surprise en **2.27''03**, avec une 38<sup>e</sup> place au classement général. En vétéran 2, **Gérard Ceccarelli** du **RC Furiani Agliani** avec un temps de **2.13''11** signe une 7<sup>e</sup> place au classement général.

L'engagement et la passion ont été les maîtres-mots de cette course à pied de l'automne qui gagne chaque année en notoriété. Le club **I Filanci** peut être fier de cet événement organisé avec le soutien de l'association **I Chjassi Muntagnoli** et la mairie de **San Nicolao**, dans cette belle Costa Verde, dont le charme n'est pas étranger au succès du rendez-vous sportif.



*Jérôme Bosch, Guillaume Peretti, Renaud Castiglioni et Emil Hrnciar, le quatuor gagnant*



*Stéphanie Mattei, la meilleure des dames et le plus beau sourire de l'épreuve*



*Image de Machja di Costa Verde, la course courage*

*Le départ vient d'être donné pour les 158 participants*



### LE CLASSEMENT

1. **Jérôme Bosch** (Corsica Sport Mezzavia) **1.47''08** ; 2. **Guillaume Peretti** (AC Corte) **1.49''25** ; 3. **Renaud Castiglioni** (Non Licencié) **1.54''22** ; 4. **Emil Hrnciar** (I Filanci) **1.56''01** ; 5. **Julien Daviller** (RC Furiani Agliani) **2.04''39** ; 6. **Philippe Tournier** (RC Furiani Agliani) **2.08''01** ; 7. **Gérard Ceccarelli** (RC Furiani Agliani) **2.13''11** ; 8. **Julien Beranger** (Corsica Sport Mezzavia) **2.13''11** ; 9. **Jean-Marie Casanova** (AC Corte) **2.13''11** ; 10. **Jean-Philippe Federici** (RC Furiani Agliani) **2.15''05** ; 11. **Jean-Marie Ponzevera** (I Filanci) **2.15''28** ; 12. **Dominique Beranger** (Corsica Sport Mezzavia) **2.16''48** ; 13. **William Santacroce** (A Santamariaccia) **2.16''48** ; 14. **Stéphane Romani** (Corsica Sport Mezzavia) **2.17''32** ; 15. **Joseph Fontana** (Furiani Agliani) **2.18''02 RC** ; 16. **Christophe Guerrini** (I Filanci) **2.18''45** ; 17. **Lilian Paillard** (Club Triathlon Ajaccio) **2.19''44** ; 18. **Frédéric Lavergne** (Non Licencié) **2.20''59** ; 19. **Simon Alik** (UA Lourdes) **2.21''01** ; 20. **Pascal Mariani** (Non Licencié) **2.21''04** ; 21. **Frédéric Simoni** (I Filanci) **2.21''55** ; 22. **Fred Muzzin** (I Filanci) **2.21''55** ; 23. **Jean-Marc Giovansili** (Non Licencié) **2.22''21** ; 24. **Jean-Louis Cinqui** (AC Corte) **2.23''25** ; 25. **Michel Alik** (UA Lourdes) **2.23''30**.



L'Éveil Athlétique

Beaucoup d'athlètes...



Les Pious-Pious



Les Poussins



Les Babys

# TOUS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER